

07/11

CONSEIL DE L'INSTITUT
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 18 JUIN 2024

Présents :

Magda BOUTROS, Alain CHATRIOT, Nicolas CHAUSSIN, Simon CORDONNIER, Audrey COURIOL, Pascale EISENBERGER, Inès FONTENELLE, Françoise FURIC, Damien GARCIA, Yannig GOURMELON, Mia GUESSAB, Florence HAEGEL, François HEILBRONN, Emeric HENRY, Angèle KEIME-VANDUICK, Adrien LEHMAN, Bathylle MISSIKA, Emma SALLEY, Catherine SUEUR, Dominique TAFFIN, Dina WAKED, François WERNER, Raphaël ZAOUATI.

Absents ou excusés :

Fabrice BOUDJAABA, Laurence BERTRAND DORLEAC (procuration à Dina WAKED), Quentin COTON, Jean-François HUCHET, Jérôme GUEDJ, Marie-Christine LEMARDELEY (procuration à Dina WAKED), Manon VINCENT (procuration à Angèle KEIME-VANDUICK), Ethan WERB.

Assistaient à la séance :

Marie AZUELOS	Directrice adjointe des affaires internationales
Jean BASSERES	Administrateur provisoire de l'IEP de Paris
Pierre CATALAN	Directeur de la vie étudiante
Crystal CORDELL	Directrice du campus de Reims
Anne-Solenne DE ROUX	Directrice adjointe de la formation et de la recherche
Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice de la scolarité et de la réussite étudiante
Michel GARDETTE	Directeur délégué
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Sergei GURIEV	Directeur de la formation et de la recherche
Alban HAUTIER	Secrétaire général de l'Institut d'études politiques
Nathalie JACQUET	Directrice de la stratégie et du développement
Jeanne LAZARUS	Doyenne du Collège universitaire
Clément LE RUYET	Représentant du Recteur de Paris
Anne LESEGRETAIN	Directrice de Sciences Po Carrières
Jeremy PERELMAN	Directeur des affaires internationales
Marie RASSAT	Directrice exécutive du Collège universitaire
Vincent TENIERE	Secrétaire général adjoint
Kate VIVIAN	Directrice de l'engagement

*

* *

I. Projet de double diplôme avec University of Cape Town	2
II. Projet de création d'un parcours anglophone pour le Programme Afrique du Collège universitaire	9
III. Présentation du parcours d'orientation	13
IV. Présentation des chaires à Sciences Po	21
V. Présentation du bachelor en hautes études pluridisciplinaires pour top athlètes — HEPTA	28
VI. Présentation du calendrier électoral relatif au renouvellement des membres des Conseils	31
VII. Adoption des procès-verbaux provisoires des séances du 26 mars et du 23 avril 2024	33
VIII. Échange d'informations sur des questions diverses	34

**CONSEIL DE L'INSTITUT
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 18 JUIN 2024**

La séance est ouverte à 9 h 05 par Dina WAKED.

I. PROJET DE DOUBLE DIPLÔME AVEC UNIVERSITY OF CAPE TOWN

Dina WAKED

Bonjour à toutes et à tous. Sans tarder, nous pouvons commencer avec le premier point de l'ordre du jour. Il s'agit d'une présentation d'un projet de double diplôme avec l'University of Cape Town, et c'est l'occasion pour moi de souhaiter la bienvenue à mon collègue et ami Jeremy PERELMAN, qui est notre nouveau directeur des affaires internationales. Je te donne la parole, ainsi qu' à Marie AZUELOS, la directrice adjointe des affaires internationales.

Jeremy PERELMAN

Merci beaucoup, Dina, pour cet accueil. Merci à toutes et à tous pour cet accueil. Donc, Marie et moi allons nous partager la tâche de vous présenter ce double diplôme entre Sciences Po et l'Université de Cape Town, qui est donc un double diplôme au niveau Master, en lien avec l'École urbaine et la Paris School, la Paris School of International Affairs. Donc, c'est un renforcement significatif d'une coopération qui existe depuis déjà un certain temps, depuis 1997. En fait, il y a déjà un protocole d'accord qui s'est renforcé en 2007, notamment avec des échanges qui concernent principalement les étudiants en troisième année. Mais ça donne là l'occasion à Sciences Po de vraiment mettre en musique, si j'ose dire, une coopération avec l'une des universités les plus prestigieuses, si ce n'est l'une des meilleures, ou la meilleure du continent africain à un niveau vraiment supérieur. Un projet dont l'exégèse est assez intéressante, on pourra en reparler évidemment après, si vous avez des questions à ce sujet, mais qui a reçu non seulement l'attention, mais le soutien du ministère des Affaires étrangères à hauteur d'une subvention de 120 000 euros. Et il s'agirait là vraiment d'un pas important pour Sciences Po. Vous savez que Sciences Po, depuis une quinzaine d'années, a fait de l'Afrique une de ses priorités dans sa stratégie internationale. Il y a 30 partenariats avec des universités africaines, dont 22 en Afrique subsaharienne. Et il s'agirait là d'un point d'orgue, puisqu'il s'agirait du véritable premier double diplôme que nous aurions avec le continent africain. Et à titre personnel, je m'en réjouirais particulièrement. Ce d'autant plus qu'il s'agit d'une volonté de Sciences Po d'ouvrir sa stratégie internationale à d'autres horizons que ceux sur lesquels sa stratégie a été bâtie, notamment ce que l'on appelle le Sud global. C'est, à titre personnel, une stratégie que j'aimerais véritablement poursuivre et dont je me réjouis.

Donc, pour en dire un petit peu plus, je parlerai de manière générale sur ce diplôme, et je laisserai Marie vous présenter l'orientation et la maquette pédagogique. Donc, l'Afrique, comme je l'ai dit, a été et reste une priorité. Il existe déjà, notamment en Afrique du Sud, six partenariats avec des universités. L'Afrique du Sud est importante, non seulement de par son poids économique et politique, mais aussi parce qu'elle attire au niveau régional beaucoup d'étudiants de la région de l'Afrique australe et même au-delà. Il s'agit donc évidemment, stratégiquement, d'un partenaire important. Il s'agit donc ici de renforcer et de mettre en place une coopération de très haut niveau avec l'Université de Cape Town, dont je vais vous parler dans un instant, mais évidemment également toujours de renforcer la diversification des origines des étudiants de Sciences Po et accroître, par-delà, la réputation et l'attractivité de Sciences Po en Afrique du Sud et au-delà, et en mettant en place donc ce premier double diplôme sur ce continent. L'Université de Cape Town est une université publique, c'est la plus ancienne du pays. J'ai eu moi-même l'occasion d'y aller, c'est une université qui ressemble à certains égards à ce que l'on peut rencontrer sur les campus américains. Ils ont des méthodes de travail qui nous ressemblent, c'est un partenaire que nous connaissons bien. Elle est très, très bien classée, si l'on se fie aux rankings du Times Higher Education au niveau 176 200, les enseignements ressemblent à ce que l'on peut faire à Sciences Po, et les exigences en termes d'excellence universitaire sont très proches des nôtres. Comme je l'ai déjà indiqué, Sciences Po et University of Cape Town ont une relation qui date, depuis 1997, et un renforcement en 2007. University of Cape Town est comme Sciences Po, membre du U7 — donc, ça, c'est un point important, puisque nous sommes en dialogue à travers ce forum de coopération. Et,

on y reviendra, c'est très important pour nous également, Sciences Po comme UCT est récipiendaire du programme de bourses de la Fondation Mastercard.

Donc, la genèse de la mise en place de ce double diplôme est très intéressante, puisqu'elle a consisté à de nombreux échanges, de nombreuses réunions, des liens avec le ministère des Affaires étrangères et également le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des échanges très importants — et je tiens ici à souligner le rôle moteur ici qu'ont joué non seulement les écoles de Sciences Po, l'arrivée d'Arancha GONZALEZ, qui a voulu elle-même, au niveau de la PSIA, ouvrir la coopération internationale de la PSIA vers le Sud global, la volonté d'ouverture de l'École urbaine avec Tommaso VITALE, mais également le rôle de chercheur. Nous avons notamment Laurent FOURCHARD qui a joué un rôle important ici dans la mise en place très prochainement de journées de recherche, qui montrent en fait l'aspect un petit peu bottom-up également, si j'ose dire, de la mise en place de ce diplôme. Adrien DELMAS au niveau du Collège, qui a joué un rôle important, Carlos LOPEZ qui est Faculty à UCT, mais qui est affilié également à la PSIA. Et il y a une belle convergence, si j'ose dire, d'une vision évidemment qui est la vision stratégique de Sciences Po, qui avait été portée donc par ma prédécesseuse, et un lien avec la recherche. Donc, comme je l'ai expliqué, une consultation et une collaboration vraiment approfondie avec les doyens des écoles, la direction de Sciences Po, de nombreuses parties prenantes ici et bien évidemment à UCT, et un point d'attention sur les questions de financement. Nous allons y revenir, puisqu'évidemment, c'est une question importante.

Je tiens aussi, avant de passer la parole à Marie, à préciser qu'il s'agit aussi d'une réaction par rapport à un échec précédent que consistaient les — ce n'étaient pas vraiment de vrais doubles diplômes, mais c'étaient des bachelors parallèles qui existaient avec deux institutions au Ghana et au Kenya, qui n'ont pas vraiment fonctionné pour des questions de problèmes au niveau de ce qui était possible de faire en droit localement, à la fois au Ghana et au Kenya, mais aussi parce qu'on s'est rendu compte, bon gré, mal gré, que ces accords qui existaient consistaient en pratique à favoriser la fuite des cerveaux. Et c'était une démarche qui ne s'inscrivait vraiment pas dans ce qu'on désirait faire à Sciences Po. Et vous verrez dans la construction du programme, qui est un petit peu différente de celle des doubles diplômes classiques, il y a vraiment une attention sur un partenariat sur pied d'égalité, et je laisse Marie vous en présenter les détails.

Marie AZUELOS

Merci beaucoup, Jeremy. Bonjour à tous. Alors, je vais être assez rapide, juste vous donner un éclairage sur deux points, et puis ensuite on aura l'occasion, si vous avez des questions, de pouvoir aller un peu plus dans le détail sur certains aspects de ce nouveau programme. La première chose concerne effectivement la structure en tant que telle du double diplôme puisque, comme Jeremy l'a rappelé, c'est un travail de longue haleine, qui a pris presque deux ans, des échanges avec nos partenaires sud-africains qui sont venus à Paris en avril, on était allé les voir à l'automne dernier. Et en fait, dans les discussions très tôt, dès le début des échanges, il est apparu essentiel du côté sud-africain que la scolarité des étudiants admis au sein du double diplôme débute à UCT, donc débute en Afrique du Sud. Alors, c'était lié d'une part évidemment à la structure calendaire, on est là évidemment dans l'hémisphère sud, donc l'année universitaire est en décalé par rapport à ce que nous connaissons ici, mais c'était lié surtout, et ça, c'est très important, à une volonté de UCT de socialisation primaire des étudiants en Afrique — de dire ils débutent leur parcours dans le contexte africain, ils ont les premiers outils, les premières méthodes, les premiers cas d'étude sur le continent, puis ils partent à Sciences Po, donc, pour une année complète. Donc, ils font un semestre à UCT, puis une année complète à Sciences Po, et retournent à UCT pour un dernier semestre dans le cadre de — dernier semestre qui est très consacré à la recherche, mais qui est aussi très consacré évidemment à l'insertion professionnelle. Et donc, ça, c'était essentiel pour nous de mettre en place quelque part cette formule un peu sandwich, qui est un peu plus compliquée en termes d'ingénierie pédagogique, mais essentielle, aussi bien donc en termes d'acculturation dès le début du programme que d'ouverture professionnelle sur le continent africain, qui est un de nos objectifs véritablement pour les étudiants qui seront intégrés dans ce double diplôme, de pouvoir commencer pour un grand nombre d'entre eux leur carrière en Afrique.

Donc, les deux écoles qui sont concernées par le double diplôme sont, comme Jeremy l'a dit, l'École urbaine et PSIA. Il y a un couplage évidemment très fin des maquettes qui a été fait, avec, donc les deux écoles qui sont qui sont concernées côté UCT, et le transfert des crédits, évidemment, le travail vraiment en finesse, en dentelle sur les maquettes a été réalisé au cours de l'année dernière entre les différentes équipes, ce qui nous assure vraiment d'une très bonne continuité des parcours.

Et un dernier mot, et ensuite, évidemment, ouverte à toutes les questions, sur la dimension financière du programme. Il nous est apparu dès le début de sa construction que le fait que nous soyons avec UCT tous deux dans le réseau du Scholars Program, donc du programme de boursiers de la Fondation Mastercard, était une vraie opportunité. Et donc, nous avons décidé de porter ensemble avec UCT la demande auprès de la Fondation Mastercard de réserver six bourses, donc sur les 20 étudiants que l'on cible pour être admis par an au sein de ce double diplôme, donc six bourses de la Fondation Mastercard qui seront attribuées à des étudiants originaires d'Afrique subsaharienne qui seraient admis dans le cadre du double diplôme. Donc, ça nous réserve un bon pool de boursiers au sein du programme, ce qui nous paraissait essentiel en termes d'attractivité pour pouvoir aussi recruter des étudiants qui ont le bon profil, mais qui n'ont pas les moyens financiers de pouvoir suivre leur scolarité aussi bien ici à Sciences Po qu'à Cape Town. Merci beaucoup.

Dina WAKED

Merci beaucoup, Marie et Jeremy. Félicitations pour ce projet de double diplôme, et j'espère que nous pourrions en développer d'autres dans le Global South. La nouvelle concernant les boursiers Mastercard est également très bienvenue, et j'espère qu'elle attirera de nombreux étudiants. J'ouvre maintenant la discussion et invite vos remarques et questions.

Simon CORDONNIER

Merci beaucoup pour cette présentation et pour ce double diplôme, qui effectivement est très intéressant et un pas important, je pense, pour le développement des relations internationales de Sciences Po. J'ai quelques questions, d'abord de compréhension. Dans la note, il est indiqué qu'à Sciences Po, les étudiants suivront donc les semestres deux et trois, mais qu'ils suivront le programme de première année. Donc, est-ce qu'ils suivent le deuxième semestre en S2 et le premier semestre en S3 ? Enfin, comment ça se passe exactement ? Et si oui, comment ça s'inscrit dans la continuité pédagogique puisqu'il y a quand même une progression en général d'un semestre à l'autre ? Un point de vigilance quand même sur le fait qu'il est indiqué que ça ne générera pas de travail supplémentaire compte tenu des faibles effectifs. L'expérience dans les équipes pédagogiques montre que ce qui génère du travail, ce n'est pas tant les effectifs que la complexité des maquettes et la diversité des maquettes. Donc, chaque différence, chaque exception génère un travail important, puisque précisément c'est du travail qui devient complètement à la main, customisé, etc., donc ça génère — ce qui n'est pas nécessairement un problème, mais simplement, c'est à prendre en compte et à prévoir. Une autre question sur le financement du ministère des Affaires étrangères : est-ce que vous pourriez nous dire ce qu'il recouvre ? Puisque de ce que je comprends, ce ne sont pas des financements de mobilité étudiante, enfin ce ne sont pas des bourses non plus. Donc, si on pouvait savoir un peu ce que ça recouvre. Une petite remarque sur la maquette, dont je comprends bien la philosophie et qui paraît extrêmement intéressante, mais qui double le bilan carbone du programme, de fait. Donc, est-ce que ça, c'est pris en compte aussi ? Est-ce que c'est budgété ? Je sais que la DAI fait partie des entités pilotes sur les quotas carbone — alors, c'est pour l'équipe de la DAI, ce n'est pas pour le scope 3, mais bon, je pense que ce sont quand même des choses qu'il faut qu'on regarde aussi attentivement à chaque fois, notamment dans les nouvelles choses qu'on peut lancer à Sciences Po. Et je m'arrête là. Merci beaucoup.

Inès FONTENELLE

Comme vient de le dire mon collègue, l'Union Étudiante soutient complètement l'ouverture de ce nouveau double diplôme avec un pays du Sud global.

J'ai une question concernant l'organisation du Master. Comme vient aussi de le dire Simon, si j'ai bien compris, les étudiants doivent déménager à deux reprises, donc en plus de la question du bilan carbone, il y a aussi une question logistique et financière qui est quand même un peu plus délicate, parce que devoir déménager deux fois à l'étranger en deux ans, c'est quand même beaucoup, et pour avoir vu d'autres étudiants dans des diplômes de ce type, avec plusieurs déménagements, notamment à Sciences Po Bordeaux, où je sais que cela existe, en général, c'est assez peu pratique pour les étudiants. Une autre question, cette fois-ci sur les frais d'inscription. Les Masters de l'université de Cape Town sont effectivement moins coûteux que ceux de Sciences Po, mais pour les étudiants qui viennent d'Afrique du Sud, les Masters de Sciences Po représentent un investissement significatif. Par ailleurs, les bourses dont vous avez parlé dépendent de fonds privés et volatiles, et sont révisées annuellement, c'est ce qui est écrit dans le document, ce qui peut poser un risque pour leur pérennité. Aussi, est-ce qu'à l'occasion de la création de ce double diplôme, on pourrait ouvrir une discussion sur la question des tarifs

différenciés pour les étudiants extraeuropéens, qui constituent une sélection par l'argent ? Dans son rapport de 2018, le Hcéres, et donc ce n'est pas moi qui le dis, pointait que les ambitions en matière d'ouverture internationale de l'établissement étaient à distinguer plus clairement de celles liées à l'augmentation des recettes d'écoles plus élevées pour les étudiants extraeuropéens. Donc, je pense que la question des frais d'inscription se pose.

Et de manière plus générale, dans ce même rapport, le Hcéres pointait deux logiques contradictoires qui sous-tendent la politique partenariale de Sciences Po. D'un côté, celle qui consiste d'une part à rattacher Sciences Po à un grand nombre d'universités, les 400 universités partenaires pour les échanges en troisième année, et celles qui visent d'autre part, à développer une politique très sélective marquée par les choix de partenaires stratégiques, ce qui traduit certainement une politique de marque – je les cite. Et de même pour la 3A, dont le rapport pointait parfois, par exemple, un niveau qualitatif variable entre les différentes universités, et recommandait la mise en place d'un mécanisme plus strict d'accompagnement et d'évaluation de manière à éviter des décalages excessifs. De ce que j'ai compris, ce n'est pas le cas pour l'Université de Cape Town qui visiblement est une université au même niveau de Sciences Po. Mais, de manière générale, nous souhaiterions savoir quelles évaluations sont effectuées pour les partenariats, par qui, et à quelle fréquence sont-elles revues. Est-ce qu'il existe des critères spécifiques qui pourraient déclencher une évaluation, ou des clauses qui, lorsqu'elles sont rompues, inciteraient à une révision ? Qui est chargé d'examiner ces critères ? Par le passé, certains doubles diplômes ont été fermés ou des partenariats ont été rompus, quelles en étaient les raisons et comment cela s'est-il déroulé ? Au CI, on vote la création de doubles diplômes, je n'ai jamais voté la fermeture d'un double diplôme, pourtant il y en a qui ont fermé ces deux dernières années. Je crois qu'il n'y en a pas beaucoup, mais au moins un. Et pourtant, ça semble relever de la compétence de ce Conseil. Donc, est-ce que vous pourriez clarifier cette procédure ?

De plus, pour compléter les remarques toujours du Hcéres, est-ce que vous pourriez détailler les différentes formes de collaborations avec des universités partenaires ? Comment sont-elles établies ? Là, vous l'avez expliqué pour l'Université de Cape Town, quels sont les engagements qui sont pris ? Comment sont-ils financés aussi, et pour quelle durée ?

Et enfin, en faisant un parallèle avec les partenariats financiers de Sciences Po, il existe aujourd'hui une charte, qui avait été complétée par Mathias VICHERAT d'ailleurs, sur la question écologique et la question des droits humains et des libertés fondamentales, l'objectif étant que tous les partenaires économiques de Sciences Po mettent en œuvre les moyens nécessaires pour identifier et prévenir toute atteinte grave envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes, ainsi que l'environnement, résultant de leurs activités. Je cite ici le document, enfin, la charte. Et aussi, elle précise que les partenaires doivent être engagés dans la limitation du réchauffement climatique. Je sais que pour les partenariats universitaires, il existe des chartes dans d'autres universités. Est-ce que c'est le cas à Sciences Po aussi, afin que toutes les universités partenaires de l'Institution soient alignées sur les valeurs qui sont celles de Sciences Po ? Merci.

Emeric HENRY

Merci pour la présentation et bienvenue à Jeremy. Donc, ma question porte sur les bourses Mastercard. Donc, les bourses Mastercard, c'est un programme assez unique pour attirer des excellents et excellentes étudiants d'Afrique subsaharienne. Donc, la question, c'est : les bourses dont vous parlez, est-ce que ce sont des bourses supplémentaires que vous avez obtenues auprès de la Fondation, ou est-ce qu'elles viennent se substituer à des bourses qui pourraient être obtenues par d'autres programmes ? Et si c'est le cas, six, ça me paraît quand même beaucoup par rapport au vivier. Donc, j'avais une question sur ce point.

Angèle KEIME-VANDUICK

Donc, on vient tout juste de me voler ma première question, mais on tenait vraiment à dire que c'est super qu'il y ait ce partenariat, et qu'on le soutient à 100 %. Et notamment dans la continuité du cursus centré sur l'Afrique à Reims, ça permettra aux étudiants vraiment d'avoir une continuité et un cursus à Sciences Po totalement propice à vraiment intégrer le tissu professionnel africain. Et on tenait à souligner de bien faire de la publicité pour ce genre de double diplôme, parce que le travail fait sur ces doubles diplômes est incroyable et vraiment donne des opportunités assez incroyables également. Mais ce sont souvent des catégories très spécifiques d'étudiants qui connaissent les doubles diplômes et qui osent se présenter, déjà pour une barrière financière, donc, déjà, la question des bourses est très importante, et en général en fait, rien que la connaissance de ces doubles diplômes n'est pas la même pour tout le monde.

Et vraiment, essayez — on va parler plus tard de la stratégie d'orientation, ça rentrera dedans, et ces doubles diplômes, y compris celui avec UCT seraient bienvenus à intégrer du coup dans les dents les orientations. Merci beaucoup.

Dina WAKED

Est-ce qu'il y a d'autres questions, des remarques ? Sinon, je vous redonne la parole, Jeremy et Marie.

Marie AZUELOS

Alors, je vais peut-être commencer tout d'abord sur les questions de Simon. Donc, concernant la progressivité pédagogique et les semestres qui sont concernés à Sciences Po, effectivement, ce n'était peut-être pas forcément très clair dans la note, en fait les étudiants commencent donc ce qu'on appelle leur semestre 1, donc ils font le premier semestre de l'année universitaire à Cape Town de janvier à juillet. Donc, ils commencent en janvier, puis en fait ils arrivent en première année à Sciences Po, et donc ils font les semestres 1 et 2 du Master à Sciences Po. Mais on les a appelés semestre 2 et 3 puisque ce sont les semestres 2 et 3 de leur cursus. Et enfin, ils partent en semestre 4, qui est en fait le semestre 2 du programme de Master à Cape Town. Et donc, ils terminent leur cursus à ce moment-là. Voilà, donc un petit point de clarification. Concernant le travail supplémentaire sur la complexité des maquettes, il s'agit d'étudiants qui vont être intégrés dans des cursus existants. Donc, on ne crée pas ad hoc de nouveaux cours ou un nouveau Master, donc ils sont intégrés dans le Master Governing the Large Metropolis pour l'École urbaine, et dans l'un des Masters de PSIA. Donc, ce sera une vingtaine d'étudiants au total, qui seront certainement un peu plus nombreux à PSIA qu'à l'École urbaine — enfin, voilà, on verra en fonction des candidatures et des admis, évidemment. Mais effectivement, il n'y a pas de création de cursus, et il n'y a pas d'aménagement de leurs maquettes nécessaire. On y a veillé dans le transfert des crédits. En ce qui concerne le financement ADESFA, donc, le projet du ministère des Affaires étrangères, qui nous a alloué un soutien de 120 000 euros sur une période de deux ans, donc qui se termine en avril 2025, donc on a eu des financements d'avril 2023 à avril 2025, pour le montage du programme en fait, en grande majorité il s'agit d'une subvention pour des missions, donc on a pu financer les missions de l'équipe de Sciences Po sur place et les missions surtout de l'équipe de UCT à Sciences Po, qui sont venus très nombreux au printemps, puisqu'ils étaient six. Et ce sont aussi des financements pour les RH, qui vont principalement, même en totalité pour University of Cape Town. Donc, ce sont des fonds que l'on va reverser à UCT, c'est prévu comme ça dans la convention avec le ministère, pour aider en fait UCT à mettre des RH. Alors, nous, on considère aussi qu'on aurait bien aimé avoir des fonds supplémentaires pour les RH, mais malheureusement, en tant qu'université française, on n'était pas éligible. Les fonds pour les RH vont uniquement aux partenaires africains. Voilà.

Et enfin, le bilan carbone, je pense qu'il y a eu deux réflexions là-dessus, également de la part d'Inès. Oui, c'est un vrai sujet qu'on s'est posé véritablement aussi quand on a mis en place cette structure, on est parti du principe que beaucoup des étudiants qui seront admis dans le double diplôme ne seront pas forcément en France au moment où ils commenceront leur programme. Donc, on a aussi beaucoup d'étudiants qu'on souhaite recruter sur le continent africain, et de manière générale à l'international, et que donc en fait, ils partiraient de toute façon de chez eux pour rejoindre, que ce soit Sciences Po ou UCT. Effectivement, il y a un trajet supplémentaire du fait du déménagement, mais qui pourrait être également le cas d'étudiants qui feraient un cursus classique à Sciences Po qui partiraient par exemple en stage à l'international. Mais c'est vrai que c'est un choix qu'on fait, qui est lié aussi à la volonté très forte du partenaire de le mettre en place tel quel. On va effectivement travailler à l'accompagnement des étudiants là-dessus, on est conscient du fait que ce n'est pas forcément la structure la plus simple, mais ça nous paraissait essentiel dans le cadre de la négociation avec le partenaire d'aller dans ce sens-là.

Alors, Emeric, effectivement, sur les bourses, c'est une très bonne question. Donc, ce ne sont pas des bourses qui s'ajoutent aux bourses qu'on a obtenues de la Fondation Mastercard. En revanche, on les partage avec UCT. Ce qui veut dire que quand je parle de six bourses, en fait, ça prend trois bourses par an de Sciences Po, puisqu'on a en fait un semestre de bourses de Sciences Po pour un semestre de bourses de UCT en face. Et donc, on a décidé d'allouer trois bourses par an sur le contingent de — Myriam pourra me corriger — 50 qu'on obtient chaque année au double diplôme. Ce qui effectivement est un signal aussi de notre attachement à ce programme, ce qui ne nous semblait pas non plus vider complètement le programme de bourses qu'on a par ailleurs pour 50 boursiers par an, 50 lauréats par an, et donc UCT fait de même en face, sachant qu'eux, ils n'ont pas 50 boursiers par an, ils en ont

beaucoup plus. Mais, voilà, c'est un choix qu'on fait. Et sur la pérennité du financement, qui a été soulignée par Inès, il s'agit d'un programme de bourses qu'on a signé pour dix ans avec la Fondation Mastercard. Donc, voilà, on est quand même engagé sur du long terme avec la Fondation. Je ne considérerais pas que ce sont des financements volatiles, d'autant qu'on est quand même sur un partenariat qu'on a signé avec eux en 2017, donc on est sur de la longue durée, une relation de confiance. Et au contraire, on pense aussi que le fait d'allouer un certain nombre de bourses dans le cadre de ce double diplôme va nous permettre aussi de diversifier nos relations avec la Fondation, et pourquoi pas, à l'issue de ces dix ans, de continuer à pérenniser évidemment ce dispositif. Voilà.

Jeremy PERELMAN

Donc, j'irai aussi dans le sens de ce qu'a dit Marie sur la structure assez particulière de ce programme, c'est vraiment lié à la volonté d'écouter les priorités du partenaire, et en effet, il y a plusieurs déménagements, il y a du bilan carbone, mais c'était vraiment l'esprit, de ne pas répéter ce qui avait déjà échoué et qui consistait à une pratique qui, au niveau éthique par rapport à notre stratégie, nous paraissait douteuse. Donc, évidemment, il y a des coûts à cela, des coûts concrets, mais sur l'accompagnement financier notamment, c'est évidemment quelque chose sur lequel nous veillerons de manière à pouvoir, pourquoi pas, essayer d'augmenter la possibilité d'accessibilité financière à ce double diplôme, puisqu'il a évidemment ces contraintes.

Sur la politique générale de partenariat, donc, moi, je tiens juste à préciser que je viens d'arriver moi-même à la direction des affaires internationales, et l'une des premières choses que j'ai demandées aux équipes, c'est de pouvoir moi-même procéder à un examen avec les équipes, un examen approfondi de la manière dont nous établissons, nous maintenons, nous renouvelons et nous parfois suspendons, nous arrêtons des partenariats. Mais en l'occurrence, je pense que l'histoire que nous racontons ici est un bon exemple de bonne pratique que, moi, j'aimerais vérifier, qui, je l'espère, est systématisée au sein de la manière dont nous procédons. Il y a eu une consultation approfondie des diverses parties prenantes au sein de notre partenaire. Il y a eu une vérification granulaire. J'ai pu moi-même vérifier avec les équipes de la DAI, Alice JUDELL en particulier, à vraiment travailler sur le mode de gouvernance, les valeurs, la manière de procéder de notre partenaire. Il y a eu un incident au moment où la vice chancelier de UCT a dû être démise de ses fonctions pour une cause de harcèlement. Une note très précise a été demandée par la direction des affaires internationales, par la directrice des affaires internationales afin de voir justement comment le mode de gouvernance fonctionnait en cas de crise. Donc, il y a eu vraiment un examen approfondi. Et ce que je voudrais vous dire ici, c'est que la direction des affaires internationales, ça représente plus de 50 personnes, dont le travail est d'effectuer cette veille, cet échange, ce dialogue avec nos partenaires. Donc, nous ne travaillons pas à la légère avec nos partenaires et nous avons un échange constant sur la manière dont ils procèdent.

Il y a plus de 400 partenariats, donc je pense qu'il faut évidemment trouver un mode de fonctionnement qui nous permettrait de fonctionner. Sinon, vous passeriez à mon avis tous vos Conseils à vérifier la santé et le renouvellement de chaque partenariat. Donc, c'est évidemment impossible. Nous avons mis une priorité qui existe et à mon avis qui est saine, qui est celle d'un passage devant les instances au moment de l'établissement de doubles diplômes. Mais pour le reste des partenariats, il y a évidemment un travail constant fait par nos équipes, un dialogue permanent. Moi, à l'occasion de mon arrivée à la direction des affaires internationales, comme je vous l'ai dit, je vais procéder à un examen approfondi de la manière dont nous procédons, à une systématisation des bonnes pratiques sur l'élaboration, le maintien, le renouvellement de nos partenariats. Et je propose évidemment, sans m'engager sur une timeline parce qu'il me faut un petit peu de temps pour faire ça, pourquoi pas de revenir vers vous afin de vous présenter cet état des lieux. Il y a différentes manières de procéder, vous l'avez dit, dans d'autres universités à travers le monde. Nous pourrions réfléchir à certains modèles généraux et génériques, notamment dans les moments où nous renouvelons ou nous établissons des partenariats. Sur la question des chartes, je pense qu'il faut faire attention. Nous avons nous-mêmes une ligne de conduite qui est celle de la promotion de l'échange universitaire, du dialogue, de la main tendue, de l'engagement, de ce que certains appellent la diplomatie scientifique, mais moi, je pense qu'il s'agit avant tout de l'échange universitaire en premier. On pourrait réfléchir à certaines modalités qui incluraient le respect des libertés académiques comme une ligne directrice, mais il faut évidemment faire attention avant de s'engager sur ce type de valeurs — je vous rappellerai évidemment que la vérification et l'engagement sur les partenariats, ça marche dans les deux sens, et que nos partenaires nous observent également, et nous pourrions nous-mêmes avoir à répondre de certaines questions. Donc, je pense qu'on a une ligne directrice qui est celle du maintien des échanges, de l'engagement en permanence, autant que possible,

avec nos partenaires. On a un dialogue qui est sain, à mon avis. Et moi-même, comme je vous l'ai dit, je m'engage à revenir devant ce Conseil afin de vous présenter un état des lieux, pourquoi pas présenter des modèles de la manière de procéder à l'avenir qui pourraient être un petit peu différents, mais je ne tiens pas aujourd'hui à m'engager sur un changement précis, sur une charte, parce que je pense qu'il faut que je puisse moi-même instruire la manière dont nous procédons.

Jean BASSERES

Bonjour à tous. Trois points. Effectivement, il y a le fait qu'il faut un peu de temps pour que Jeremy puisse mesurer la situation actuelle, et qu'il y ait un échange en CI paraissait assez naturel. Deux observations. Sur les droits de scolarité extracommunautaires, je crois que tout débat est légitime, il faut juste qu'on ait en tête le contexte global, quand même. C'est plutôt une source de revenus importante pour Sciences Po, et je ne suis pas sûr que les autres leviers dans les prochaines années soient extrêmement forts. Donc, on peut débattre de tout avec une certaine conviction à partager qu'il faut quand même que le modèle économique soit équilibré à minima, sinon, on s'oriente vers une voie qui est un peu dangereuse. Et troisième observation, sur les doubles diplômes, je crois qu'il serait intéressant effectivement d'avoir une réflexion un peu stratégique. Il y a un volet international que je mets un peu à part parce qu'il peut y avoir des philosophies un peu différentes, comme tu l'as évoqué, mais je me demande si on a une stratégie extrêmement claire en termes d'utilité des doubles diplômes du point de vue de leur complémentarité par rapport à ce que fait Sciences Po, et en termes d'excellence. Donc, là, il y a un champ sans doute de réflexion à avoir. Moi, j'ai une petite crainte, c'est que l'attractivité des doubles diplômes soit supérieure aux diplômes de Sciences Po stricto sensu. Et ça, ça peut poser un problème à terme. Et notamment, des employeurs aujourd'hui peuvent commencer à se dire « entre deux candidats, je vais privilégier celui qui a un double diplôme ou celle qui a un double diplôme par rapport à celui ou celle qui n'en a pas ». Et là, je trouve qu'il faut s'interroger stratégiquement sur pourquoi on les fait. En termes de complémentarité, si on s'associe à des diplômes qui sont sur d'autres spécialités, ça paraît cohérent. Ce n'est peut-être pas le cas de tous les doubles diplômes. Et quand on regarde bien, qu'est-ce que ça veut dire en termes d'attractivité et de modèle et de marque Sciences Po ? Je ne suis pas sûr que la réflexion soit complètement claire sur ce sujet. On les fait un peu par enthousiasme initial de cette démarche. Je pense qu'il sera temps d'avoir un point plus précis sur une stratégie vis-à-vis des doubles diplômes.

Inès FONTENELLE

Je voulais juste répondre. Bien évidemment, à l'Union Étudiante, on est contre le fait de considérer les étudiants étrangers extracommunautaires comme un levier de financement. D'ailleurs, celui-ci est quand même limité, parce qu'au moment où les tarifs augmentent, on peut aussi perdre des candidats, comme c'est déjà le cas. Il y a des programmes, comme celui que l'on va voir tout à l'heure, le programme Afrique en français, qui n'attirent pas assez de candidats internationaux. Bref, quoi qu'il en soit, pour nous, ça ne devrait jamais être une manière d'envisager les choses, même si que je sais que c'est le cas pour vous.

Et concernant la question des doubles diplômes, c'est aussi une question que nous posions à une autre occasion, lors d'une autre présentation d'un double diplôme, qui est le risque de dévaluer, à la fin, les diplômes simples à Sciences Po, sachant en plus que certains doubles diplômes, et je pense, par exemple, à des doubles diplômes internationaux avec des universités américaines et d'autres, coûtent très cher. On avait vu les statistiques, pour certains, il n'y a pas de boursiers tout simplement. Donc, il faut faire attention. Merci.

Dina WAKED

Merci beaucoup pour toutes ces remarques et pour vos explications. On peut passer au vote, c'est un vote à main levée. Est-ce qu'il y a peut-être d'abord des procurations ?

Ismahane GASMI

Oui. Madame VINCENT donne procuration à madame KEIME-VANDUICK, madame BERTRAND DORLEAC et madame LEMARDELEY à vous, Madame la Présidente, et monsieur GOURMELON, qui est en ligne, mais qui donne procuration à madame MISSIKA pour le vote.

Dina WAKED

Merci beaucoup, Ismahane. Est-ce qu'il y a des abstentions ? Est-ce qu'il y a des votes contre ? Donc, c'est adopté à l'unanimité. Félicitations, et merci beaucoup.

Le Conseil approuve le projet de double diplôme à l'unanimité.

Applaudissements.

II. PROJET DE CRÉATION D'UN PARCOURS ANGLOPHONE POUR LE PROGRAMME AFRIQUE DU COLLÈGE UNIVERSITAIRE

Dina WAKED

Nous pouvons passer maintenant au deuxième point de l'ordre du jour. Il s'agit d'une présentation d'un projet de création d'un parcours anglophone pour le programme Afrique. C'est Jeanne LAZARUS, la doyenne du Collège, Marie RASSAT, la directrice exécutive, et Crystal CORDELL, la directrice du campus de Reims, qui nous rejoint à distance, qui vont nous présenter ce parcours. Je vous souhaite la bienvenue, et vous avez la parole.

Jeanne LAZARUS

Merci, Madame la Présidente. Bonjour à toutes et tous. Donc, je viens vous présenter aujourd'hui ce dédoublement du programme Afrique sur le campus de Reims, qui est un projet très ancien. Quasiment depuis la naissance du programme Afrique, qui est aujourd'hui donc majoritairement francophone, la question d'une version anglophone de ce programme se pose. Il y a eu de très nombreuses réunions, groupes de travail, plusieurs étapes, et donc je suis ravie aujourd'hui que ça aboutisse. Je dois remercier Adrien DELMAS, qui était responsable pédagogique sur le campus de Reims, qui aujourd'hui a rejoint l'équipe intercampus et qui est très largement l'auteur de cette nouvelle maquette. Donc, ce projet a été travaillé avec vraiment toutes les parties prenantes, avec la DAI, avec aussi les enseignants du campus autour du comité de campus, qui est constitué de beaucoup de membres de l'autre programme Afrique — parce que vous savez qu'il y a deux programmes Afrique : un qui est celui du Collège universitaire, et un qui est le programme qui réunit les chercheurs de la faculté permanente qui travaillent sur le sujet. Donc, on a beaucoup échangé, et on arrive à cette proposition qui est d'avoir une première année anglophone distincte de l'année francophone, mais une deuxième année, et ça, j'y tenais beaucoup, où les étudiants sont ensemble, parce que je ne souhaitais pas qu'on ait vraiment deux cohortes côte à côte. Donc, on va essayer de faire en sorte que les ceux qui seront dans le track anglophone se forment en français, au moins un petit peu pour qu'ils soient capables de suivre un ou deux modules en deuxième année en français, et puis à l'inverse, ceux qui sont dans le programme francophone en deuxième année auront toute une partie de leurs cours qui seront en anglais, dans l'objectif de ne pas avoir deux programmes séparés.

Alors, ce que je peux vous dire, sans rentrer dans les détails, puisque vous avez eu la note, c'est qu'on a senti un intérêt extrêmement fort de nos partenaires internationaux, puisque c'était une des questions de savoir si on aurait des candidats pour ce programme, puisque, comme le soulignait tout à l'heure Inès FONTENELLE, le programme francophone aujourd'hui souffre d'un manque de candidatures internationales, en partie pour des raisons financières. On a beaucoup discuté avec la DAI pour essayer de comprendre pourquoi on avait ce déficit de candidats internationaux sur ce programme. Et donc, on espère l'internationaliser en ayant une version anglophone. Et on a immédiatement vu que nos partenaires de doubles diplômes, notamment nord-américains, mais pas seulement, les doubles diplômes asiatiques aussi, sont très intéressés par l'ouverture de ces nouvelles places. On pense aussi pouvoir donc attirer des étudiants, et donc ça, ça va être le grand, le grand défi, des étudiants du continent africain, venus d'Afrique anglophone, qui sont donc aujourd'hui en difficulté pour venir dans notre programme qui est uniquement francophone. Alors, je tiens aussi à dire que c'est vraiment un projet intellectuel, c'est-à-dire que ce n'est pas seulement une question de langue, c'est aussi ouvrir à d'autres espaces qui sont aujourd'hui présents dans le programme Afrique, mais qui le seront d'autant plus qu'on aura des cours en anglais, et donc aussi avoir un programme Afrique qui soit aussi ouvert sur la partie anglophone de l'Afrique.

En termes d'organisation, on ouvre assez peu de nouveaux cours. Ça, c'est aussi le fait d'être sur le campus de Reims, qui a son programme Amérique du Nord. Donc, on a un vivier de cours en anglais qu'on n'aura pas besoin d'ouvrir en plus, puisque notamment tous les cours de première année fondamentaux — en fait, les étudiants du programme Afrique anglophone pourront suivre les cours avec le programme Amérique du Nord, donc par exemple pour les cours de sociologie ou d'économie. Et vous le voyez sur la note, en fait, on ouvre seulement trois ou quatre nouveaux cours, ce qui, donc, en termes financiers, sera relativement peu élevé. Et on n'a donc aussi pas forcément besoin, en tout cas dans un premier temps, de nouvelles ressources RH, puisqu'on n'augmente pas le nombre d'étudiants sur l'ensemble du campus. Les nouveaux étudiants qui viendront dans la partie anglophone du programme Afrique seront — enfin, on sera à chiffre égal. Une partie viendra, la majorité, d'une petite baisse du programme anglophone Amérique du Nord.

Voilà donc ce que je pouvais vous dire, remercier les équipes, remercier Crystal CORDELL qui est avec nous de tout son travail, de ce long travail et de la persévérance que tout le monde a eue pour arriver à mettre en place ce programme. Et nous sommes vraiment très heureux de pouvoir le présenter devant vous, et j'espère pouvoir l'ouvrir dès la rentrée 2025.

Dina WAKED

Merci beaucoup, Jeanne, et félicitations pour l'avoir mis en place. Est ce qu'il y a des questions, des remarques ?

Inès FONTENELLE

Merci beaucoup. Dans les documents, comme vous l'avez dit tout à l'heure aussi, vous proposez de mutualiser les cours magistraux avec la mineure Amérique du Nord, enfin, avec les cours en anglais plus globalement, dont les étudiants nous ont expliqué qu'ils ont un prisme très europécisé, alors qu'il semble que la spécificité du programme EURAF, c'est justement de s'intéresser au continent africain, y compris dans les CM, et en particulier, selon eux, en cours d'institutions politiques et en sciences politiques. Et donc, je vois que vous avez prévu d'ouvrir des modules complémentaires en sciences politiques et en institutions politiques, et alors, ma question est de savoir comment ils seront articulés aux CM des EURAM. Il nous semble qu'apporter une spécialisation sur l'Afrique uniquement par modules ou compléments finirait par recréer une sorte de programme à part, alors que, pour sortir des clichés liés à l'essentialisation, il semblerait intéressant de faire l'effort d'intégrer ces questions pleinement aux cours généraux, comme ce qui se fait en EURAF français et qui justement est apprécié par les étudiants, d'après ce qu'ils nous ont expliqué. De même pour le cours d'histoire, qui aujourd'hui intègre en français une perspective spécifique sur l'Afrique. Mais, de manière générale, la question d'avoir un programme un peu avec des compartiments, disons, ou en tout cas qui se fait à part sur la partie Afrique pour ses étudiants, semble être un problème plus général du programme. C'est ce qui nous a été dit. Mais pour les CM qui n'étaient pas centrés sur l'Afrique, il y avait quand même un effort sur la manière d'analyser les faits, etc. Et donc on souhaiterait savoir s'il y a cette même volonté dans ce nouveau programme.

Un autre problème qui est pointé par les étudiants du programme EURAF en français, mais qui risque de se poser aussi en anglais, c'est que certains enseignants des conférences de méthodes ne sont pas toujours spécialistes du continent africain, ce qui peut entraîner une variabilité dans l'apport de connaissances selon les enseignants. Donc, il serait intéressant de faire attention à cette question, en faisant en sorte, a minima, que certains cours soient centrés sur la question, même si l'enseignant n'est pas forcément spécialiste du continent. Je pense aux cours d'histoire par exemple qui abordaient la question du colonialisme, pour lequel certains TD dispenser des cours avec un prisme très occidental, alors que d'autres s'appuyaient sur d'autres ressources. Donc, est-ce qu'en anglais, vous êtes sûre de pouvoir garantir la même qualité de cours sur le continent africain, alors que cela semble déjà parfois compliqué en français ?

Et pour terminer, une dernière question sur la langue. Certains étudiants se plaignent aujourd'hui que sur le campus de Reims, certains enseignants n'ont pas un niveau suffisant en anglais parfois, ce qui peut empêcher l'expression d'idées complexes ou rendre la compréhension du cours un peu plus difficile. Lors de l'ajustement de la procédure d'admission, on a beaucoup parlé du niveau d'anglais des étudiants, mais il serait peut-être temps aussi de parler de celui des enseignants, de certains enseignants, si vous me le permettez. On nous a quand même expliqué que certains étudiants — alors, ce n'est pas un cas général, et tant mieux, mais en arrivaient à récupérer les cours d'autres enseignants auprès

d'autres étudiants, justement parce que c'était un peu fastidieux de suivre des cours quand la personne n'est pas forcément bilingue en anglais, voire d'autres qui ne s'intéressaient plus du tout au cours pour cette même raison, ce qui est à la fois dommage pour l'étudiant français qui peut avoir du mal en anglais, pour qui ça devient une sorte de cercle vicieux où comme on a du mal à suivre et qu'on n'est pas bon en anglais, on ne s'améliore pas, et pour les étudiants anglophones pour qui ça peut aussi être un peu complexe. Et donc, on aimerait savoir si vous êtes sûre de pouvoir faire ces cours en anglais dans un niveau suffisant de manière générale sur le campus, mais aussi en vue de l'ouverture de ce nouveau programme qui suppose donc en partie de nouveaux cours en anglais. Merci.

Adrien LEHMAN

Merci pour cette présentation, Madame la Doyenne. En passant en revue les cours qui étaient créés, je vois que toutes les créations de cours sont assurées par des enseignants-chercheurs, et donc je voulais savoir si les étudiants de ce diplôme auraient aussi la possibilité de suivre des cours assurés par des enseignants issus d'autres secteurs professionnels. C'est quand même une des marques de Sciences Po. Je vois qu'il y a un collègue qui, si j'ai bien compris, est docteur en droit et en même temps agent de la direction départementale des finances publiques de Toulouse, donc, voilà, je vois qu'il y a un peu d'ouverture, mais si vous pouviez nous faire un petit panorama, ce serait très appréciable.

Dina WAKED

Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Sinon je te redonne la parole Jeanne pour répondre.

Jeanne LAZARUS

Merci. Alors je vais d'abord répondre à la question de M. LEHMAN. C'est vraiment le projet du Collège universitaire d'être très académique. Donc, nous avons globalement assez peu d'enseignants qui ne sont pas des enseignants-chercheurs, et c'est un choix institutionnel parfaitement assumé. Et d'ailleurs, je peux au contraire me féliciter de la qualité des enseignants qui ont été sollicités pour être présents sur ce programme — ce qui répond en partie à la question d'Inès FONTENELLE sur la qualité des enseignements, sur laquelle je n'ai vraiment aucun doute.

Sur votre question, alors, je ne suis pas sûre d'avoir bien compris. Donc, pour vous refaire un panorama, aujourd'hui, la maquette du Collège universitaire sur l'ensemble des campus est constituée de cours généraux, qui ne sont pas, on dit géographisés, le terme est très laid, mais qui sont donc les mêmes cours. Le cours de sociologie, par exemple, est un cours qui est organisé par le département de sociologie, et qui est le même sur tous les campus, donc qui n'a pas d'orientation géographique. Alors, bien sûr, les enseignants peuvent, s'ils le souhaitent, ajouter des exemples, globalement, ça ne va en général pas tellement plus loin que ça, des exemples qui sont liés à la mineure géographique du campus sur lequel il se trouve. Mais en parallèle de ces cours généraux, nous avons aussi des modules. Donc, c'est le cas par exemple pour le programme Afrique francophone aujourd'hui, en sciences politiques, Florence HAEGEL fait 24 heures de cours de sciences politiques général, et Laurent FOURCHARD fait 12 heures de cours centrés sur l'Afrique. Donc, c'est comme ça qu'on a fait en sorte justement d'introduire des éléments dans ces cours généraux, d'introduire des éléments liés à la mineure géographique. Et c'est donc ça que l'on va proposer.

Alors, sur la question que vous posez sur le fait qu'on va associer des étudiants qui sont en cours Amérique du Nord, et donc évidemment des enseignants qui ont pris l'habitude plutôt de choisir leurs exemples — vous dites européenocentré, on pourrait dire plutôt occidentalocentré, puisque c'est l'Amérique du Nord. Donc, oui, les enseignants, on va essayer de les sensibiliser au fait qu'ils auront désormais dans leurs étudiants une partie d'entre eux qui seront dans le programme Afrique, et donc d'essayer de chercher d'autres exemples. La question de la colonisation, alors, peut-être que mon collègue historien pourra vous dire que je pense que personne, aucun cours d'histoire du 19^{ème} ne laisse de côté la question de la colonisation. Donc, oui, après, on a des sensibilités différentes parmi nos enseignants, c'est un peu le jeu des conférences de méthode, mais on travaille évidemment avec nos enseignants de cours magistraux et puis avec chacun des enseignants de conférences pour homogénéiser ce qui est proposé, et évidemment avoir une attention spécifique sur un certain nombre de questions. Donc, voilà, je comprends les inquiétudes que vous avez soulignées, mais je pense vraiment qu'on a les moyens de les dissiper. Et puis, plus globalement, je pense aussi que les enseignants s'adaptent à leurs étudiants. Par expérience, quand un enseignant vient sur un nouveau campus, un nouveau programme, il apprend aussi progressivement, par les demandes des étudiants qui sont face à lui ou face à elle, à comprendre les sensibilités, les centres d'intérêt et à aussi transformer éventuellement son enseignement dans ce sens-là. Et peut-être que Crystal veut rajouter quelques éléments.

Crystal CORDELL

Merci beaucoup. Merci pour ces questions, Inês, et j'allais répondre dans le sens de la doyenne, mais d'une autre façon. Vous prenez les exemples des grands cours d'institutions politiques et de sciences politiques, parce que ces modules comportent effectivement une partie des heures qui est censée vraiment faire un focus sur la zone. Alors, moi, ce que j'ai envie de dire par rapport au projet intellectuel du Collège universitaire, c'est que ces cours à la base sont censés être des ouvertures vers le comparatisme. Et donc, les petites cloisons qu'on construit malgré tout au sein de nos spécialisations géographiques, en fait, c'est assez artificiel, parce qu'étudier les institutions politiques, étudier les élections, les modes de scrutin, étudier ce qu'il se passe aux élections au Sénégal, aux États-Unis, la dissolution en France, en fait, tout cela, ça fait partie d'une étude d'institutions politiques comparées. Et donc, dans le projet de l'Institution, mais aussi dans la mise en place sur le campus de Reims, parce qu'on a cette opportunité assez formidable d'avoir ces deux zones géographiques sur un campus, c'est que dans la maquette, même aujourd'hui, on fait cet effort. La doyenne a évoqué le travail d'Adrien DELMAS tout à l'heure, par exemple, Adrien a recruté des enseignants africanistes qui sont capables de faire des séminaires en anglais sur des enjeux africains. Et ces séminaires sont ouverts aux étudiants qu'on a mis en Amérique du Nord. Et donc, en fait, d'ores et déjà, sur ce campus, si j'ose dire, nous prenons très au sérieux le défi du comparatisme entre les deux zones géographiques qui sont les zones de spécialisation.

Sur la qualité de l'enseignement, cela se travaille, y compris en amont, effectivement, dans les échanges qui se passent entre les enseignants des CM, c'est une belle opportunité. Il y a des réunions pédagogiques qui sont organisées en début de semestre par la ou le responsable pédagogique, et donc la mise en lien, très concrètement, sera faite. J'ai envie d'introduire une comparaison aussi. Nous venons de faire une journée interdisciplinaire hier autour de nos cours sciences et sciences sociales pour le double diplôme Bachelor of Arts and Sciences. C'est un autre modèle de collaboration, pour le coup interdisciplinaire. Là, ça sera une collaboration entre différentes spécialisations régionales. Et donc, encore une fois, le projet intellectuel, c'est la comparaison.

Sur la question de l'enseignement en anglais, effectivement, nous pouvons rencontrer, mais ce n'est pas nouveau et ce n'est pas qu'à Reims, sur tous nos campus bilingues, quelques problématiques autour du niveau en anglais. Alors, ce qu'on dit dès le début, dès la JPO, à la promotion, c'est que, et c'est une force, nos enseignants ne sont pas tous anglophones de naissance, ils ne sont pas que Canadiens, Britanniques, Américains. L'anglais c'est la langue de travail. C'est la même chose pour les enseignants que pour les étudiants en vaste majorité. Donc, évidemment, s'il y a des problématiques de compréhension, les équipes pédagogiques accompagnent cela. Parfois, il y a une marge de progression, chez les enseignants comme chez les étudiants. C'est tout à fait normal. S'il y a de vraies problématiques, nos responsables pédagogiques s'en occupent, bien entendu, mais sur la qualité de l'enseignement et sur l'opportunité intellectuelle que cela représente, il me semble qu'on a déjà une amorce de ce projet intellectuel sur le campus de Reims. Ça va se constituer de manière beaucoup plus systématique. Et sur l'attractivité, on est assez convaincus que, là aussi, ce mélange d'horizons intellectuels et de référentiels, si j'ose dire, en termes de parcours politique, sociétal, intellectuel, ça va enrichir grandement les échanges, y compris, encore une fois, entre les étudiants Amérique du Nord et étudiants Afrique.

Florence HAEGEL

Juste rapidement, pour que le débat ne soit pas trop long, mais comme je suis enseignante d'intro à la science politique au campus de Reims, et par ailleurs j'ai une autre casquette, qui est d'être référente du Collège du département de sciences politiques sur ces grands cours d'introduction à la science politique, je voulais juste aller dans le sens de ce qu'a rappelé Jeanne LAZARUS. D'une part, les grands cours, ils n'ont pas vocation à être focalisés sur une aire régionale. Et je crois que c'était ça, quand même, le principe de base, c'était qu'il y ait un socle commun à l'ensemble des campus de Sciences Po. Donc, ce qui se joue là, ce sont surtout les 12 heures complémentaires. Et dans le cas du programme Europe Afrique, on a eu – vraiment, tout l'effort a été concentré sur l'idée d'améliorer justement ces 12 heures complémentaires pour qu'elles soient vraiment centrées sur l'Afrique, avec des collègues qui connaissent bien le continent. Et donc, je pense que de manière très technique, ce qui va simplement faire et ce que l'on doit faire d'ici la rentrée 2025, c'est simplement s'assurer que dans le cours en anglais de Cyril BENOIT, il y ait 12 heures qui puissent être consacrées en anglais sur l'Afrique. Et c'est simplement ce point technique, il faudra s'en assurer. Et en tant que référente Collège du département, j'aurai ça en tête.

Dina WAKED

Merci beaucoup je pense qu'on peut passer au vote. C'est un vote à main levée. Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? C'est alors adopté à l'unanimité. Félicitations.

Le Conseil approuve la création d'un parcours anglophone pour el programme Afrique à l'unanimité.

Applaudissements.

III. PRÉSENTATION DU PARCOURS D'ORIENTATION

Dina WAKED

Nous pouvons maintenant passer au troisième point de notre ordre du jour, c'est une présentation du parcours d'orientation, et c'est une présentation d'Anne-Solenne DE ROUX, la directrice adjointe de la formation et de la recherche, et d'Anne LESEGRETAIN, la directrice de Sciences Po Carrières. Je vous cède la parole.

Anne-Solenne DE ROUX

Bonjour à toutes et à tous. On a un petit peu la pression, j'espère que le parcours d'orientation sera applaudi autant que les deux premiers points. Alors, ce point 3 est directement lié au premier point de l'ordre du jour, Angèle, vous le mentionniez, il y avait une nécessité de faire mieux connaître l'offre de formation qui est proposée au sein des différentes écoles. Je vous rappelle juste un élément de contexte. Avant l'été 2023, Mathias VICHERAT, en lien avec les doyens, avait rappelé ce principe du parcours en cinq ans qui était offert à tout étudiant décidant de rejoindre Sciences Po. Un étudiant rejoignant Sciences Po peut décider de faire un Master dans un autre établissement ailleurs qu'à Sciences Po, ou il peut décider de rejoindre l'un des Masters simples de Sciences Po, sans procédure de sélection entre le Collège universitaire et les Masters. La contrepartie de la réaffirmation de ce principe, c'est qu'il y avait une nécessité de renforcer la procédure d'orientation des étudiants du Collège universitaire. Et quand on dit ça, c'est qu'on souhaitait améliorer l'accompagnement qui est offert aux étudiants du Collège universitaire de manière à favoriser une très bonne connaissance des différentes formations, d'éviter des choix qui étaient faits souvent par défaut ou parfois à la dernière minute et qui avaient tendance à engorger un certain nombre de formations très généralistes, alors qu'il y a certaines formations qui répondaient davantage au projet professionnel des étudiants. Il y a donc tout un travail qui a été mené ces derniers mois, qui était un peu plus prêt, qui a été mis à l'ordre du jour et puis repoussé puisque l'actualité nous imposait de traiter d'autres points. Anne LESEGRETAIN a donc travaillé avec un certain nombre de représentants du Collège universitaire, des représentants des écoles, des représentants des étudiants, et en lien avec l'Institut des compétences et de l'innovation, pour mettre sur pied un parcours d'orientation qui sera, on l'espère, proposé dès la rentrée prochaine aux étudiants de troisième année du Collège universitaire et ouvert aux étudiants de deuxième année. Donc, on va vous faire une petite présentation, et bien entendu, c'est un parcours qui sera amené à évoluer en fonction des retours qu'on aura au fur et à mesure de son utilisation.

Anne LESEGRETAIN

Merci beaucoup, Anne-Solenne. Je ne vais pas revenir sur le contexte de la continuité Collège-Master qui vient d'être rappelé, juste vous dire que l'enjeu pour les membres du groupe de travail qui s'est réuni cet automne était principalement d'arriver à identifier les besoins des étudiants, et le groupe a pu identifier trois dimensions essentielles sur lesquelles le parcours devait reposer. On a réfléchi au fait que les étudiants devaient d'abord identifier leurs propres valeurs, aspirations personnelles en matière de trajectoire professionnelle. Cela devait également être associé à un approfondissement de l'offre de Master. Nous savons que certains de nos étudiants arrivent avec une idée assez déterminée dès l'admission, d'autres sont beaucoup plus indécis, mais il était de notre devoir de travailler comment présenter une offre de Master de la manière la plus approfondie possible pour l'ensemble des étudiants. Le troisième élément et le troisième pilier du parcours, c'est la représentation des trajectoires professionnelles que les étudiants peuvent imaginer pour la suite de leur parcours. Ceci étant dit, nous avons aussi dans notre réflexion eu en tête que la perspective du vœu de Master peut sembler bien

lointaine à un étudiant du Collège universitaire qui a déjà été engagé dans un processus de sélection intensif, et que du coup, la première année devait être assez légère pour le parcours d'orientation. Donc, les éléments constitutifs du parcours vont principalement se concentrer sur la deuxième année et la troisième année jusqu'au vœu de Master, dont, je le rappelle, le calendrier a été avancé désormais à la mi-janvier. Donc, cela laisse finalement une fenêtre de tir assez limitée.

Je vais passer à une démonstration, puisque j'ai le plaisir de pouvoir vous présenter un prototype, ce qui va être la manière la plus concrète de vous présenter ce que les étudiants vont avoir comme outils pour ce parcours d'orientation. Juste pour expliquer pourquoi ce parcours est présenté dans Moodle, Moodle est le lieu qui a fait consensus auprès de tous les étudiants pour héberger ce parcours, étant un véritable hub académique, un espace très familier, puisqu'y sont déjà présentés le parcours civique et l'ensemble des cours en ligne que vous connaissez, tout comme les formations VSS et intégrité académique. Je rappelle également que l'un des enjeux était de réfléchir à un parcours accessible à tous les étudiants, quel que soit le campus, et également lors de leur troisième année à l'international. Ceci étant dit, je vais me déplacer à côté d'Ismahane pour vous présenter ce à quoi va ressembler le parcours très concrètement.

Ayez en tête que vous avez accès en avant-première, qu'il s'agit d'un prototype, qu'entre la version d'hier et d'aujourd'hui, il y a déjà eu des ajustements, et que les choses sont encore en mouvement. Donc, de l'indulgence, les coquilles orthographiques et autres remarques graphiques sont les bienvenues, mais la version qui est là n'est pas définitive, il s'agit essentiellement de donner vie à la présentation que vous avez déjà reçue.

Les étudiants pourront avoir accès à leur parcours dans la rubrique « Autres cours », cohabitant avec le parcours civique et les autres formations qui ne sont pas purement pédagogiques. J'ai oublié également de dire qu'il avait été déterminé que le parcours serait autoporté, que le sujet et la réflexion personnelle faisaient du parcours un élément dont l'étudiant devait se saisir parce qu'il était intéressé par ce sujet. Il n'y a donc pas d'obligation. Ce qui est présenté ici, c'est une sorte de guide idéal, de proposition de ressources dont les étudiants doivent et peuvent se saisir en première année, en deuxième année et en troisième année. Un étudiant de première année qui se sentirait déjà très mature dans sa réflexion peut et pourrait avoir accès aux ressources qui lui sont présentées en troisième année. Il s'agit vraiment d'une proposition dont chaque étudiant peut se saisir différemment selon son niveau de réflexion tout comme de l'ensemble des ressources — ensemble des ressources qui sont constituées à la fois d'événements, d'accès à des tables rondes, de portraits, de liens vers les sites des écoles, mais aussi de tests de découverte et d'approfondissement de connaissance de soi.

Donc, l'étudiant rentre dans son parcours. Je ne vais pas détailler page par page. Je pense qu'à un moment, le prototype sera suffisamment prêt pour que vous y ayez accès et puissiez le tester. L'idée aujourd'hui est de vous partager l'esprit de ce parcours, qui va se présenter de la manière suivante : une introduction du parcours et une chronologie telle que nous le suggérons à l'ensemble des étudiants du Collège, puis une explication plus détaillée des trois dimensions du parcours, avec à la fois des objectifs et la manière dont cela se traduit, à la fois pour le bloc connaissance de soi, connaissance des métiers, et connaissance des Masters. L'étudiant va pouvoir ensuite rentrer dans les ressources qui lui sont proposées en première année, en deuxième année et en troisième année.

Je m'aventure dans la première année qui reste une approche très légère, nous considérons que l'étudiant a déjà beaucoup d'enjeux en première année et doit se concentrer sur sa scolarité, sur son statut nouveau d'étudiant de l'enseignement supérieur. La première année vise simplement à présenter le sujet et à sensibiliser au vœu de Master qui se déroule en troisième année. C'est donc une réunion d'information et des éléments de connaissance de soi. On lui propose donc d'amorcer la réflexion par des tests au sein de modules de connaissance de soi hébergés chez un partenaire qui s'appelle JobTeaser et qui propose des tests d'approfondissement et de réflexion sur les valeurs professionnelles notamment. Voilà la manière dont cela se présente. (Anne Lesegretain montre les modules sur l'écran de démonstration)

En deuxième année, nous entrons davantage dans le vif du sujet, avec des éléments qui seront à nouveau des éléments de connaissance de soi, mais aussi des événements que nous sommes en train, avec Anne-Solenne DE ROUX, de travailler avec l'ensemble des écoles pour proposer une approche thématique de découverte de l'offre de masters qui permettra aux étudiants de mieux identifier les spécificités des Masters. Systématiquement, un accès est proposé à des ressources numériques vers les sites des écoles et vers des portraits étudiants. Concernant la connaissance des métiers, il y a systématiquement également l'accès à des portraits de diplômés au sein de chaque école. C'est vraiment un parcours qui permet à l'étudiant de picorer parmi des ressources numériques, de participer à des événements, et ainsi de ne passer à côté d'aucune étape pour conduire une réflexion approfondie. Exemple : la journée portes

ouvertes à laquelle les étudiants du Collège sont conviés est souvent méconnue comme un moment fort pour entendre les écoles parler de leur programme. Souvent, nous rencontrons des étudiants au bout de trois ans qui nous disent « mais je ne savais pas, je n'y ai pas participé, je pensais que c'était uniquement pour les prospects ». Le but recherché est de ne plus avoir de possibilité pour l'étudiant de passer à côté des ressources qui sont à sa disposition, et d'essayer, et Anne-Solenne l'a dit, de faire vivre ce parcours. Nous avons réuni avec Pierre CATALAN un certain nombre d'étudiants de toutes les années, de tous les campus, dans la phase de consultation qui s'est déroulée juste après le groupe de travail. J'ai l'espoir que nous nous réunissions à nouveau avec ces groupes d'étudiants pour faire évoluer le parcours en fonction de l'appréhension qui en sera faite par les étudiants eux-mêmes.

Je vais m'arrêter là dans la présentation et je suis impatiente de répondre à vos questions si vous en avez à ce stade. Et je serai aussi très heureuse de revenir l'année prochaine après que nous ayons lancé le parcours et que nous puissions faire un premier bilan de son attraction auprès des étudiants.

Dina WAKED

Merci beaucoup à toutes les deux. Je vous félicite d'avoir mis en place ce parcours, et je suis convaincue qu'il sera très utile pour les étudiants. Cela constituera également une étape importante pour réfléchir à la sélection entre le Collège et le Master. Je suis désolée, mais je tenais à le mentionner.

Angèle KEIME-VANDUICK

Bonjour. Merci beaucoup pour cette présentation, et en tout cas, en tant que syndicat étudiant, on est vraiment très enthousiaste que ce soit mis en place parce que c'était un vrai besoin et ça permettra aussi de gagner du temps avec, à la rentrée en septembre, des gens qui changent de Masters, ce qui doit être très ennuyeux pour les équipes administratives également. On voulait préciser effectivement de prévoir des retours parce que ce sera normal que ça ne marche pas directement, parce que c'est la vie. Et on n'a pas très bien compris, sur la plaquette que vous avez envoyée, est-ce que vous prévoyez de supprimer la journée portes ouvertes en ligne ?

Anne LESEGRETAIN

Pas du tout, pas du tout. L'idée, c'est justement de mieux la faire connaître auprès des étudiants du Collège universitaire qui souvent ne se sentent pas suffisamment concernés par cette journée. Et la date est déjà calée en octobre, et y seront conviés tous les étudiants du Collège.

Angèle KEIME-VANDUICK

C'est super. Et simplement, il y a un problème avec la JPO qui ne date pas d'hier, qui est le décalage horaire, et il y a des gens qui doivent faire ça plusieurs fois, donc peut-être mettre deux créneaux, je ne sais pas comment on pourrait faire, ou alors diviser. Là-dessus, il y a vraiment une réflexion à faire, parce qu'il y a beaucoup de gens qui la ratent, de fait, à cause des horaires. Également, on avait une réflexion sur à quel moment on pourrait caler par rapport aux dates de Mon Master, parce qu'il y a des gens qui ne se destineront pas après trois ans de réflexion acharnée, et qui verront qu'un Master à Sciences Po ça ne va pas, et comment on pourrait intégrer le fait de suivre par rapport aux dates Mon Master qui sont un peu différentes de nos dates à Sciences Po ? Merci beaucoup.

Alain CHATRIOT

Merci. Alors, que l'on progresse dans la bonne information de tous nos étudiants, je crois qu'on s'en félicitera tous, et si ça permet effectivement d'aider à l'organisation des choix de Master, qui est une question ancienne, mais toujours importante, on peut aussi s'en réjouir. J'ai été un peu étonné par quelques éléments de présentation de ce parcours. Donc, j'ai bien noté les éléments complémentaires que vous nous avez soulignés à l'instant, l'aspect autoporté et donc non obligatoire de toute cette série de tests, les éléments de retour d'expérience pour améliorer le système au fur et à mesure — tout ça, je le note. J'ai été un tout petit peu étonné, mais je ne doute pas que la question a été prise en compte, par l'enjeu que vous avez signalé à l'instant pour les parties de tests sur la connaissance de soi, le fait de travailler avec JobTeaser — dans quel cadre ? Que deviennent ces données ? Ce sont quand même des décisions qui me semblent très importantes et que je découvre, peut-être par méconnaissance ou naïveté, mais qui me semblent engager un petit peu l'Institution. Donc, je trouve que c'est bien que nous puissions en discuter aujourd'hui, mais je dois reconnaître que c'est tout de même éventuellement un changement que je trouve important. Mais je ne doute pas que le point a été largement débattu par les

groupes de travail, mais je dois reconnaître que ça me paraît quand même être un point sur lequel il est bon qu'on soit éclairé. Merci.

Inès FONTENELLE

Merci beaucoup pour la présentation et la création de ce parcours. À plusieurs reprises dans la présentation, vous mentionnez l'utilisation de LinkedIn, si je ne me trompe pas, c'est bien écrit, donc c'est bien la plateforme en ligne, enfin, le réseau social, j'imagine. Ce qui n'est pas clair, c'est qui doit contacter qui via cette plateforme ? C'était dans la partie groupe de travail. Je ne sais pas si vous l'avez retenu, mais c'est dans la slide numéro 4, ça apparaît à plusieurs reprises dans les carrés — enfin, je ne sais pas comment les appeler. Mais, quoi qu'il en soit, je n'ai pas compris qui doit utiliser LinkedIn ni comment. Vous mentionnez qu'il faut contacter trois alumni via LinkedIn, etc. Cela me semble un peu compliqué d'obliger les étudiants à devoir passer par LinkedIn — si c'est le cas, si j'ai bien compris encore une fois. D'autant plus que je crois qu'il faut avoir des abonnements, des choses comme ça, pour avoir accès à toutes les ressources. Donc, c'était ma première question.

Ensuite, une autre chose qui sort un peu du cadre de ce seul parcours, mais c'est la question de la réorientation. À l'Union Étudiante, nous pensons que c'est important dans le cadre d'une orientation de penser aussi à une éventuelle réorientation. Les deux vont ensemble parfois, et donc il nous semble important de garder une certaine souplesse pour permettre aux étudiants de se réorienter au début du M1 et à la fin du M1. Enfin, pas forcément à la fin du M1, mais, en tout cas, au moins à la fin du premier semestre de M1. Je sais que ce n'est pas très apprécié à Sciences Po mais, en comparaison, à l'université, il y a quand même pas mal de passerelles qui existent, et je n'ai pas l'impression qu'il y ait, disons, une procédure institutionnelle pour permettre à ces étudiants de se réorienter — même si je ne doute pas que vous fassiez quand même attention aux étudiants, et que lorsqu'il y a des demandes motivées, vous y répondez. Mais il serait intéressant de faire en sorte que cela soit possible pour tous les étudiants, du moment que c'est bien justifié.

On a aussi pas mal discuté de la question de la césure dans ce groupe de travail, qui permet aux étudiants de mieux s'orienter. Aujourd'hui, la césure est payante. Malheureusement, pour certains, cela peut coûter assez cher, et je sais qu'il y a beaucoup d'étudiants qui souhaiteraient en faire une, mais qui n'en font pas pour cette raison. Cela milite en faveur d'une réflexion autour des frais d'inscription en césure, et selon nous, pour leur suppression.

Et enfin, une dernière question, enfin une dernière remarque. Vous avez bien dit qu'il n'y a pas d'instauration de la sélection entre le Bachelor et le Master, mais que vous mettez en place une meilleure orientation des étudiants, sachant qu'une partie du problème venait aussi de questions d'effectifs entre les différents programmes. Je tiens à dire que, même si après la mise en place de ce programme, vous avez toujours des programmes où il y a plus d'étudiants que vous ne l'auriez souhaité, ce ne peut pas être juste abordé comme une question d'effectifs, c'est aussi parce que, naturellement, les étudiants vont s'orienter vers tel ou tel programme. Auquel cas, ça peut poser des questions sur certains programmes, pourquoi est-ce qu'il y en a moins ailleurs ? Mais ça ne doit pas remettre en question la continuité des cinq ans pour une raison de pilotage dont les objectifs pourraient ne pas correspondre aux aspirations des différentes cohortes. Merci.

Adrien LEHMAN

Je vais commencer par dire que je suis très attaché au modèle pédagogique de Sciences Po, qui permet d'avoir un vrai diplôme. Je crois que c'est la promesse commerciale — enfin, la promesse, pardon, qu'on fait aux étudiants quand on les recrute. Excusez-moi. Et moi, j'y suis attaché.

Pour le reste, il y a un point sur lequel j'ai envie de revenir, ce sont effectivement les contacts vers les alumni. Je pense que c'est une hyper bonne idée, c'est un peu le truc à la mode où maintenant beaucoup d'écoles demandent aux étudiants à un moment de leur scolarité de contacter deux ou trois professionnels via des plateformes comme My Job Glasses ou LinkedIn. Moi, ça fait deux ans que sur une plateforme comme ça côté employeur, et c'est vrai que j'ai vu un changement progressif sur les étudiants qui me contactent sur LinkedIn ou sur des plateformes comme My Job Glasses, c'est qu'il y a encore quatre ou cinq ans, c'étaient des étudiants qui, très intéressés par mon métier, s'étaient permis d'envoyer un petit message, et on avait parfois un échange très cordial. Enfin, c'était sympa. Et en fait, de plus en plus, je reçois des quantités de messages très importantes par LinkedIn ou par My Job Glasses d'étudiants qui en fait veulent cocher une case, qui ont besoin d'avoir eu un échange avec un professionnel, n'ont pas préparé l'entretien. Et c'est vrai qu'en tant qu'en tant que professionnel, quand on bloque une demi-heure même de son temps pour quelqu'un et on se retrouve au téléphone avec

quelqu'un qui dit « votre profil m'intéressait, alors j'ai eu envie de vous contacter », et puis voilà, on se dit « mais enfin comment ? Enfin pardon, je n'ai pas bien entendu, j'ai bloqué 30 minutes de mon temps, et puis c'est juste pour cocher la case sur le fait qu'on a parlé ». Et je crois que c'est très péjoratif pour les écoles en question. Donc, moi, voilà, enfin, je pense qu'il faut vraiment très, très bien préparer nos étudiants et leur faire comprendre que quand ils s'engagent dans cette démarche, ils engagent aussi l'image de l'école, et qu'il va falloir trouver le bon équilibre. Il se trouve que beaucoup d'employeurs, et moi, je suis dans cette situation, nous demandent de l'autre côté d'échanger chaque mois avec des candidats. Enfin, ça fait partie des bonnes pratiques RH pour améliorer notre marque employeur. Mais c'est vrai qu'il ne faut pas tomber dans cette espèce de cercle vicieux où en fait, moi, pour faire mes statistiques d'entretiens RH avec des étudiants, j'en prendrais deux au hasard que j'expédie en quinze minutes, de l'autre côté, des étudiants font leurs deux entretiens en quinze minutes aussi pour faire plaisir à l'administration, et à la fin, tout le monde est content, mais est-ce qu'on a progressé véritablement ? Je ne suis pas sûr. Donc moi, quand je les ai au téléphone un quart d'heure, je me dis « bon, j'ai quand même pu faire passer quelques messages et j'espère que ça aura été utile », mais voilà, je pense qu'il va falloir qu'on fasse très, très attention pour que cette démarche ne soit pas juste une case à cocher, mais vraiment utile.

Emeric HENRY

C'était juste pour compléter un peu ce qu'Alain a dit. Donc, on est en train d'essayer de palier un petit peu l'absence de sélection au niveau Master et de prérequis en termes de cours et de majeure par un système qui est quand même un peu compliqué, et qui en partie délègue du pouvoir, donc à travers ce test de connaissance de soi et ces rendez-vous individuels avec Sciences Po Carrières, à des gens qui n'ont pas forcément une connaissance très fine de nos Masters. Donc, autant je comprends tout à fait le besoin d'informer sur les Masters — là, je trouve que le curseur va beaucoup trop sur ces autres aspects qui ne font pas partie de l'orientation. Donc bon, on ne va pas remettre sur la table aujourd'hui, j'espère que ça va être remis sur la table bientôt, la question de l'orientation et de la sélection, mais là, le curseur n'est pas le bon pour moi.

Bathylle MISSIKA

Je pense qu'effectivement, on parle de beaucoup de choses dans cette conversation. Pour rebondir, je pense qu'effectivement, le besoin d'accompagnement vers le choix et le champ des possibles est très important, mais pour revenir au point d'Adrien LEHMAN concernant les étudiants qui nous contactent, bon, moi j'ai une expérience différente, en général, je suis contactée beaucoup par LinkedIn pour des stages ou pour des demandes de discussions, mais qui en général sont préparées. Néanmoins, le retour que nous font les étudiants, c'est qu'ils ne sont absolument pas assez accompagnés dans un certain nombre d'exercices. Tant et si bien que moi, je consacre la dernière séance du cours à l'orientation. C'est-à-dire qu'on fait une heure d'entretien, de jeu de rôle où il y a deux entretiens formels et un entretien où on apprend l'informationnel interview, c'est-à-dire « on vous a donné le nom de quelqu'un, vous voulez vous renseigner sur son métier, mais il y a neuf chances sur dix qu'il n'ait pas un job pour vous ». Comment est-ce qu'on se prépare et comment dans les deux premières minutes, quand on nous dit « non, en fait, je ne vais pas pouvoir vous embaucher », comment on tire quand même le maximum de ça ? Et ensuite comment est-ce qu'on réfléchit à segmenter ? Donc, je pense que là, il y a un véritable besoin, et moi, je l'entends de manière croissante. Je sais que vous avez des moyens et les journées sont limitées, donc ce n'est pas une critique, je pense qu'il y a besoin de compléter, et notamment par rapport à ces compétences, ses soft skills, qui sont de « comment est-ce que je vais approcher un professionnel, un professeur pour avoir, pour ne pas lui faire perdre son temps ? », c'est-à-dire ne pas arriver comme ce que disait Adrien, un peu comme un touriste, et en même temps pour pouvoir avoir ce biais. Donc, peut être que là, sur les indicateurs de succès, sur le nombre de connexions sur LinkedIn, effectivement ce n'est pas forcément le bon curseur, mais néanmoins, voilà, je pense qu'il faut bien distinguer les conversations d'orientation, et ensuite de passerelles vers le monde professionnel.

Et je rejoins Emeric HENRY aussi sur le besoin qu'on puisse rediscuter du passage automatique entre guillemets entre Bachelor et Master. Parce que moi, je vois, j'ai constaté encore plus cette année des disparités de niveaux importantes. Notamment, je vais vous dire, et là, on voyait pendant les grands oraux, de manière méthodologique. Méthodologique, c'est-à-dire la capacité de zoom in zoom out sur un sujet, c'est-à-dire les fondamentaux, le socle. Je pense qu'il y a quand même un certain nombre de lacunes méthodologiques, mais on pourra y revenir. Merci.

Sergei GURIEV

Juste pour rebondir sur ce qu'Anne-Solenne a dit, le sujet de la sélection a été fermé par Matthias. C'est peut-être un sujet à discuter avec les candidats pour la nouvelle direction.

Angèle KEIME-VANDUICK

J'avais simplement une petite intervention, peut-être. Je n'ai pas la prétention de dire que je sais pourquoi il y a des différences de niveaux, mais peut-être alerter sur le fait que la promotion de cette année, surtout en M1, a eu le COVID en première année à Sciences Po, qui est là où on met quand même les grosses bases méthodologiques. Et je ne sais pas si c'est simplement en partant de cette année. Bien sûr, il y a une analyse profonde à faire, et des réflexions à faire, mais voilà, sur plusieurs années, je pense.

Inès FONTENELLE

Oui, une petite remarque pour compléter. S'il y a des étudiants en Master que vous estimez ne pas avoir le niveau, comme je l'ai déjà dit, je pense qu'il faut se poser des questions au niveau du Bachelor. Une fois que les étudiants entrent à Sciences Po, vu le niveau de sélectivité — attendez, il y a quand même des diplômés avec seulement 5 % d'admis —, soit il y a un problème au moment de la sélection, et vous savez que nous sommes contre la sélection, mais peu importe ici, soit il y a un problème au niveau des cours en Bachelor, et auquel cas, ce n'est pas de la faute de l'étudiant ou, du moins, pas complètement si vous préférez, mais bien une question à se poser au niveau de Sciences Po. Mais, il n'y a pas de raison, a priori, pour que des niveaux soient disparates si les cours et l'accompagnement sont bien faits. Donc, moi, je pense que c'est une question que Sciences Po doit d'abord se poser à soi-même, entre guillemets.

Sergei GURIEV

Je voudrais ajouter un mot, parce que nous sommes économistes avec Emeric, on a aussi — on croit que l'incitation et la motivation aussi comptent. Et donc, si les étudiants ne sont pas motivés par la sélection après le Collège, c'est aussi peut-être un facteur qu'il faut prendre en compte. Et donc c'est pour cette raison-là que la sélection aussi pourra compter. Mais moi, je vais partir, donc c'est à vous de discuter de ça à l'arrivée de la nouvelle direction.

Emma SALLEY

Alors, moi, j'aurais aimé revenir sur la question, parce que s'est quand même posé ici l'enjeu de la sélection entre le Bachelor et le Master, on le sent quand même, derrière, arriver dans les discussions. Donc, là, on salue le fait que pour l'instant, c'est effectivement un parcours d'orientation et non pas de sélection. On alerte quand même sur le fait de décourager des étudiants, où parfois en fait, ce qui les empêcherait de faire un Master, ce serait simplement un problème méthodologique par exemple, qui pourrait tout à fait être complété effectivement par des modules mis en place d'accompagnement des étudiants. Il faut faire attention à ce qu'il n'y ait pas une censure dans l'orientation des étudiants qui abandonneraient des Masters qui correspondraient à leurs envies professionnelles pour des enjeux de tout simplement avoir loupé le coche à un moment dans leur scolarité. Et ce d'autant plus qu'on n'arrive pas à Sciences Po à la fois avec le même parcours antérieur, mais également que les années de Bachelor ne sont pas effectuées pour tous dans les mêmes conditions. C'est-à-dire qu'entre des étudiants qui vivent encore chez leurs parents, qui sont originaires de la région parisienne, des étudiants qui sont très éloignés, des étudiants qui peuvent avoir rencontré des problèmes de santé — il y a toutes ces données-là qui peuvent faire que, des fois, on loupe le coche à un moment dans la scolarité. Et c'est dommage de ne pas avoir de mécanisme de rattrapage derrière pour permettre que l'orientation corresponde avant tout aux envies de l'étudiant, de l'étudiante. Et également, dire que la sélection, nous, on l'envisage, au lieu d'être un enjeu de motivation qui ferait travailler plus les étudiants, on pense que ça peut aussi être quelque chose de démotivant, notamment pour des étudiants qui rencontrent à un certain moment des difficultés, d'avoir ce couperet en fait de la sélection entre le Bachelor et le Master, alors qu'au contraire, avoir la garantie d'accéder à un Master qui les motive peut être un enjeu qui donne envie de s'investir dans son cursus.

Angèle KEIME-VANDUICK

Je voulais rebondir sur ce que disait Inès, aussi, quel signal on envoie si on ne reprend pas nous-mêmes nos étudiants en Master en fait, par rapport aux autres formations, si on ne considère que nos étudiants de Bachelor ? Et un deuxième point, c'est pour ça que le syndicat NOVA considère ça très important

d'intégrer en fait tout ce qui est possible sur Mon Master à ce parcours d'orientation, parce qu'en fait, ce serait intéressant, et pour nous, que ces gens-là qui ne sont pas vraiment motivés par des Masters à Sciences Po parce que si ça se trouve, ils veulent faire de la géographie et donc qui partent, et qu'ils ne se retrouvent pas dans des Masters à effectivement ralentir les cours, parce qu'on croit effectivement que la motivation, elle a sa place, et le facteur personnel et d'implication personnelle a sa place. C'est pour ça que si on leur donne vraiment les moyens de s'orienter, même si c'est vers l'extérieur et que ce n'est pas chez nous, on gagnera tous du temps, et du plaisir en cours.

Dina WAKED

Avant de vous redonner la parole, j'aimerais ajouter un point. Je ne sais pas si le module peut encore être modifié, mais je pense, d'après les commentaires qu'on a entendus, il pourrait être utile de revoir la partie sur JobTeaser et le lien avec JobTeaser et LinkedIn, avec la connaissance de soi. Je ne sais pas si c'est nécessaire de le mettre dans le parcours. Il serait peut-être plus pertinent de se concentrer sur la fourniture d'information sur le Master, sans délégation à un système qui peut, après, dire « si vous faites ça, le métier est ça », parce que les liens entre ce que l'on étudie et les métiers ne sont pas toujours très clairs. Et je suis également d'accord pour dire que, pour rouvrir la discussion sur la sélection, il est nécessaire de réfléchir également au Collège. Les deux discussions doivent se faire en parallèle. Je vous remercie, et je vous redonne la parole pour répondre, si vous le voulez bien.

Anne LESEGRETAIN

Merci beaucoup. Je vais essayer de répondre à la plupart des questions. Sur la journée portes ouvertes, j'ai bien noté et je pense que nos collègues qui organisent la JPO ont bien en tête cet enjeu de proposer des sessions sur différents créneaux horaires, avec toute la difficulté que cela comporte. Sachez que dans les événements qui sont organisés spécifiquement pour les étudiants du Collège universitaire, et notamment pour les 3 A, nous avons bien en tête cette exigence et on formule la demande auprès des écoles pour qu'elles essayent de couvrir les créneaux horaires, un le matin, un l'après-midi, pour offrir l'opportunité au maximum d'étudiants d'y participer. Mais je renote votre remarque pour transmettre ça aux organisateurs de la JPO, où c'est peut-être un petit peu moins facile étant donné la masse des sessions organisées.

Vous avez évoqué la réorientation des étudiants ne souhaitant en dehors des Masters de Sciences Po. Alors, de manière tout à fait sincère, le parcours d'orientation dans sa forme actuelle n'a pas cette mission et cette ambition. Il n'est pas dit que ça ne viendra pas à l'avenir, et je pense que c'est effectivement quelque chose auquel il faut que nous réfléchissions. Nous nous sommes d'abord fixé l'ambition raisonnable de mieux orienter nos étudiants vers nos propres Masters, et je pense que ça pourrait être une étape à venir. Sachez néanmoins qu'une personne de l'équipe, madame BROICHHAGEN, reçoit tout au long de l'année beaucoup d'étudiants ayant besoin de conseils personnalisés. Parmi eux, beaucoup sont indécis et ont des discussions très approfondies avec elle sur d'éventuelles pistes à explorer en dehors de Sciences Po. Donc, ces discussions peuvent d'ores et déjà avoir lieu, il n'y a pas de tabou sur le sujet, et il arrive très régulièrement que cette collaboratrice fasse des recherches en dehors si elle considère que ça peut aider l'étudiant à trouver une autre perspective de formation. Donc, c'est quelque chose dont on peut parler, et sans être doté de toutes les ressources pour le faire de manière élargie et suffisamment satisfaisante mais, en réponse à votre question, un étudiant est tout à fait en capacité de venir nous voir et évoquer une réorientation en dehors de nos propres programmes et nous essayerons de l'aider.

Je vous réponds, Monsieur CHATRIOT, et peut-être Monsieur HENRY aussi, sur l'inquiétude concernant le respect des données, parce que j'ai peut-être été peu claire sur le lien avec JobTeaser. Le parcours dont je vous ai fait la démonstration n'est pas du tout hébergé par et chez JobTeaser. Nous avons travaillé avec nos collègues de l'Institut des compétences et de l'innovation sur Moodle. Les modules pour lesquels nous avons contractualisé avec JobTeaser sont uniquement les tests de découverte et de connaissance de soi, des modules de travail qui sont proposés parce qu'ils ont été travaillés par des équipes très spécialisées en orientation. L'étudiant télécharge son questionnaire qu'il stocke lui-même dans un espace personnel. Je précise que nous avons évidemment travaillé de manière très étroite avec la direction juridique et la DPO de Sciences Po, qui a étudié de manière très précise les conditions de protection des données. Ce travail a donc bien été fait de manière très méticuleuse pour prendre en considération les craintes et les appréhensions tout à fait légitimes que vous avez pu exprimer. En tout cas, l'ensemble du parcours n'est pas sous-traité, loin de là, à JobTeaser. J'espère avoir répondu à vos interrogations sur le sujet, je me ferai un plaisir de creuser si nécessaire.

Sur la partie LinkedIn, Inès, que vous avez évoquée, oui, effectivement, c'était dans la slide 4 de la note que vous avez reçue, où, délibérément, j'ai laissé l'ensemble des étapes de réflexion pour que vous ayez une idée de l'itération du groupe de travail. Et évidemment, toutes les pistes n'ont pas été retenues, soit parce qu'étant apparues non réalisables, soit parce que les consultations des groupes d'étudiants ou des écoles et du Collège y ont apporté un frein. Cela rejoint aussi, Monsieur LEHMAN, ce que vous disiez sur le côté systématique de contacter absolument trois professionnels et démarche qui serait rendue presque délétaire si obligatoire, et comme cela a été également relevé par un certain nombre d'écoles suite à la consultation sur les travaux du groupe de travail, nous sommes revenus sur cette idée. Néanmoins, et je fais le lien avec la remarque de madame MISSIKA sur la nécessité d'aider les étudiants à entamer une démarche réseau et à être plus armés pour le faire, le parcours intègre pour cette raison des modules de compréhension des réseaux sociaux professionnels, et LinkedIn en fait partie comme un outil très puissant à côté duquel les étudiants ne doivent pas passer. Il s'agit plus d'une acculturation à l'existence de LinkedIn, à comment l'utiliser en fonction de son besoin personnel.

Je regarde si j'ai oublié quelque chose. Je pense que j'ai répondu à toutes les questions. Peut-être juste un mot sur la césure, Inès, effectivement, cela a été abordé et discuté. Je pense que le parcours d'orientation ne résout pas l'ensemble des sujets, mais a permis de faire émerger des points de discussion intéressants. La césure en fait partie. C'est déjà une option dont un certain nombre d'étudiants se saisissent, ils sont plus d'une centaine chaque année, mais je crois qu'il y a toujours matière à creuser pour savoir si l'option de la césure doit s'étendre. Actuellement, la doyenne du Collège universitaire, qui aussi réfléchit à l'ensemble de la maquette du Collège, a bien identifié ce point comme un élément de réflexion, et nous verrons comment c'est envisagé par la suite.

Anne-Solenne DE ROUX

Si je peux juste compléter sur quelques éléments, la question de l'orientation, c'est une question qui est sensible auprès des étudiants comme au sein des écoles. Donc, on essaye de conserver une approche un peu enthousiaste des choses et de croire un petit peu à ce parcours, parce que sinon, on ne va pas y arriver. On a réfléchi dans un cadre qui a été déterminé encore une fois l'été dernier. C'est-à-dire que la question de la sélection, elle peut se reposer ou pas, néanmoins, aujourd'hui, il n'y en a pas. Et ce qu'on sait, c'est qu'il faut absolument améliorer ce processus d'orientation et l'accompagnement des étudiants, avec les moyens dont on dispose, et de quelques-uns qu'on peut ajouter. Ce qu'on sait aussi, c'est qu'il y a énormément de ressources disponibles au sein des écoles pour que les étudiants du Collège universitaire aient toutes les informations leur permettant de se renseigner sur l'intégralité de l'offre de formation. Ce qu'on a constaté aussi, et je n'apprends rien à personne ici, c'est que ces ressources ne sont pas toujours toutes utilisées, c'est que s'orienter, ça demande un effort, c'est qu'on ne sait pas toujours à qui on va poser des questions, c'est que le pair-à-pair fonctionne parfois mieux que le discours institutionnel. Et ce sont tous ces éléments-là qu'on a essayé de prendre en compte dans ce parcours, c'est-à-dire d'abord de créer un lieu au sein duquel les étudiants vont avoir accès à l'intégralité des informations qu'ils ont besoin d'avoir à tout moment, quel que soit le décalage horaire, quel que soit le lieu où ils se situent.

Ensuite, le parcours d'orientation et les petites cases qu'on coche, où le module connaissance de soi — le module connaissance de soi, à vrai dire, quand on en parle, ça intéresse davantage les membres du groupe de travail et les salariés de Sciences Po que les étudiants- c'est plus pour créer de l'intérêt. Ce n'est pas une fin en soi, c'est plus une première brique — qu'on pourra décider d'enlever à un moment ; ece modèle de connaissance de soi, en réalité, ce n'est pas du tout l'enjeu ici. L'enjeu, c'est de responsabiliser les étudiants et de leur donner envie de s'intéresser à la question de l'orientation, puisqu'ils sont là au minimum pour cinq ans et que s'ils décident de partir au bout de trois ans, Angèle, ce n'est pas nécessairement parce que c'est un échec. On peut aussi décider de partir au bout de trois ans, comme un certain nombre d'étudiants décident de le faire et rejoignent d'excellentes universités en Master. Donc, il faut aussi être clair dans nos discours,

Les écoles ne sont pas du tout absentes dans ce processus, bien au contraire. C'est-à-dire que tout ça a été construit avec les écoles, ce sont les écoles qui portent des projets pédagogiques, ce sont les responsables pédagogiques qui en parlent le mieux et qui sont le plus à même d'accompagner les étudiants. Néanmoins, la masse fait qu'ils ne peuvent pas se rendre disponibles pour répondre individuellement à toutes les questions que les étudiants se posent, surtout quand ce sont des questions dont les réponses se trouvent très facilement sur un site internet ou lors d'une journée portes ouvertes, ou lors d'un autre événement sur lequel on est en train de travailler qui s'appelle le Meet your School , où on ne veut pas refaire des présentations des écoles, mais on veut travailler sur une approche

thématique. Autrement dit, qu'il y ait une valeur ajoutée à cet événement dédié aux étudiants du Collège universitaire, qui pourraient nous dire « aujourd'hui, je suis intéressé par les questions de sécurité et de défense », il y a trois écoles qui peuvent permettre de se former à ces métiers, il y a l'EAP dans la spécialité sécurité et défense, il y a la PSIA en International Security, il y a l'École de droit en carrières judiciaires et juridiques. « Je suis intéressé par ces thèmes, mais comment je fais pour trouver la formation qui me correspond le mieux ? Comment je fais pour avoir une idée des métiers auxquels ces formations peuvent conduire ? » C'est ça qu'on essaye de faire. Encore une fois, ce sera toujours perfectible, mais il y a une nécessité d'une part de rendre ce parcours attractif pour les étudiants, pour que ce soit un sujet qui les intéresse, autant que pour les étudiants qui rejoignent Sciences Po en Master, et il y a une nécessité aussi de maîtriser nos effectifs. Je ne dis rien, je ne dis pas de gros mots, Inès, là-dedans. Les écoles ont des projets pédagogiques qui sont liés à la qualité de l'insertion professionnelle. Il y a un moment où, quand on ne maîtrise pas les effectifs, on ne garantit pas la qualité de l'insertion professionnelle. Et l'expérience nous montre aussi qu'il y a beaucoup d'étudiants qui n'étaient pas ou mal informés, qui ont choisi des formations et qui se sont rendus compte à la fin de leur parcours qu'il y avait peut-être d'autres formations qui répondaient davantage à leurs centres d'intérêt. C'est ça qu'on essaye de faire, sans grande naïveté.

Les indicateurs, je ne suis pas sûre que ce soit le grand oral. Je pense que nos indicateurs, ce sera le nombre d'étudiants qui demanderont à changer de Master avant le début des cours, le nombre d'étudiants qui demanderont à changer de Master au cours du premier semestre ou à la fin de la première année. Inès, on essaye, je crois, de faire attention à nos étudiants, pour reprendre votre expression, on a toujours accompagné nos étudiants quand ils souhaitaient changer de Master, mais on ne le fait pas à tout prix. C'est-à-dire qu'on ne bricole pas non plus en leur permettant d'accéder directement à la deuxième année sans avoir acquis les fondamentaux, etc. Donc, ça nécessite aussi de la part des étudiants, quand ils souhaitent se réorienter, un travail supplémentaire. Mais je crois que la réorientation, ce n'est pas nécessairement un échec, mais puisque vous dites qu'il y a des droits de scolarité qui sont associés, rajouter une année à son parcours, et bien ça peut pénaliser un certain nombre d'étudiants. Donc, tout le monde a à y gagner à vraiment améliorer ce processus d'orientation au sein du Collège universitaire.

Dina WAKED

Merci beaucoup. Nous pourrions poursuivre cette discussion à un autre moment. Je vous remercie pour la présentation aujourd'hui.

IV. PRÉSENTATION DES CHAIRES À SCIENCES PO

Dina WAKED

Nous pouvons maintenant passer au quatrième point de l'ordre du jour. Il s'agit de la présentation des chaires à Sciences Po. C'est Sergei GURIEV, directeur de la formation et de la recherche, Nathalie JACQUET, la directrice de la stratégie et du développement, et Vincent TENIERE, le secrétaire général adjoint, qui vont présenter les chaires. Je vous donne la parole.

Sergei GURIEV

Merci beaucoup. Donc, on travaille sur ce sujet ensemble, avec la direction de la stratégie et du développement et le secrétariat général. Donc, je donne la parole à Nathalie pour présenter le dispositif, avant de répondre à vos questions.

Nathalie JACQUET

Merci, Madame la Présidente. Merci, Sergei., il s'agit aujourd'hui d'un petit point d'étape pour faire suite à la présentation qu'on vous avait faite il y a à peu près un an sur la restructuration de la gouvernance et du pilotage des chaires, si vous vous souvenez., on a fait un petit rappel sur ce qui avait été acté, donc, il y a à peu près un an, avec les à la fois les objectifs et les principes des chaires à Sciences Po., je rappelle les trois objectifs principaux, c'est de produire des contenus scientifiques, irriguer l'offre pédagogique et alimenter le débat public., ça, c'est ce qui sous-tend en fait la dynamique de création et de poursuite de chacune des chaires qui existent ici à Sciences Po. Trois piliers fondateurs. Une thématique qui doit être au centre du débat public, sur laquelle Sciences Po souhaite se positionner plus largement, mais sur lequel Sciences Po est déjà présente et pour qui c'est un sujet naturel. L'initiative de créer des chaires doit émaner en fait d'une des entités de Sciences Po, que ce soit un centre de

recherche ou une école, et présenter un intérêt avéré par la communauté scientifique et pédagogique sur le plan pédagogique et scientifique, et pouvoir s'engager en fait sur des travaux préexistants dans la faculté permanente. On a décidé aussi qu'il devait absolument y avoir, par opposition à ce qui avait pu se passer dans l'histoire des chaires à Sciences Po, un point d'ancrage institutionnel fort, pour que la chaire soit arrimée à une entité importante de la maison, une école ou un centre de recherche, en général, avec un membre de la faculté permanente, comme référent, comme directeur, comme pilote. Et en termes d'organisation et de structuration de la vie des chaires, en général, on propose une première durée de vie de trois ans pour la chaire. C'est à peu près la temporalité sur laquelle nos bailleurs publics et privés sont d'accord pour s'engager, c'est aussi la perspective à peu près naturelle qui est proposée par les chercheurs, et ça propose une durée qui paraît raisonnable pour produire des contenus, et pas non plus excessivement longue dans le temps. Et enfin, un dernier point important dont on avait débattu assez largement, c'est le modèle économique des chaires., il faut à la fois un périmètre financier qui permette de payer des ressources humaines, puisque chez nous, dans la recherche en sciences humaines et sociales, ce sont des chercheurs, il faut payer des études et des chercheurs. Et donc, on a évalué à une nécessité de collecter 300 à 400 000 euros par an, sur une durée de trois ans. Et en général, pour obtenir ce volant financier, on doit mettre bout à bout trois ou quatre partenaires. Et j'ajoute que dans les dernières années, ce qui a plutôt bien marché et qui a plutôt donné satisfaction, c'était de mélanger des bailleurs publics et privés. D'où l'importance de l'engagement et de la contribution du secrétariat général, qui pilote les relations avec les pouvoirs publics et les organisations publiques. Voilà. Et un autre élément important qu'on avait réaffirmé dans nos discussions il y a un an, c'est que les chaires ont vocation à contribuer au financement de Sciences Po, qu'elles doivent couvrir nécessairement pour partie des dépenses existantes, d'où l'importance que ça vienne se poser sur des expertises et des travaux déjà existants dans la maison. Nous avons gardé une certaine souplesse dans l'application de cette règle, mais officiellement, c'est 60 % de dépenses existantes et 40 % de dépenses nouvelles couvertes par les nouveaux financements des chaires.

Voilà, je peux vous faire un petit état des lieux des chaires qui sont aujourd'hui actives et financées, de celles pour lesquelles on est en recherche de financement, et de celles qui sont suspendues faute de financement ou du fait de la décision des entités qui les portaient., dans les chaires qui sont actuellement actives et financées, il y a la Chaire Développement durable qui avait été créée en 2020, qui est co-portée par PSIA et par l'EAP, et qui vient d'être renouvelée fin 2023 pour un second cycle, avec la poursuite du soutien de la Banque européenne d'investissement, d'Hermès et de HSBC. Je répondrai à vos questions si vous en avez plus précisément. La Chaire Digital, gouvernance et souveraineté, qui avait été créée en 2017, rattachée à l'EAP, elle arrive au terme de son second cycle fin 2024, et aujourd'hui elle est soutenue par Sopra Steria et la Caisse des dépôts. La Chaire Santé, qui est rattachée au CSO, une chaire assez ancienne, qui est actuellement pilotée par Daniel BENAMOUZIG, qui l'a reprise en fait, et à laquelle il a donné une nouvelle perspective, elle avait été soutenue dans la dernière période par La Poste, Santé Publique France, AG2R La Mondiale, l'ARS Île-de-France, le CNAM et la DGS. Elle poursuit son développement avec des contrats de recherche qui sont financés par les mêmes partenaires, essentiellement des partenaires publics. Pour l'instant, on n'a plus de partenaires privés, et on essaye d'en ajouter. La Chaire Outre-Mer, qui avait été créée en 2021 à l'initiative du CEVIPOF et pilotée par Martial FOUCAULT, qui avait été soutenue à son démarrage par le ministère de l'Outre-mer, c'était essentiellement ça à l'époque, et ont été ajoutés au cours des années le soutien de la Caisse des dépôts, de l'Union Sociale de l'Habitat, d'Action Logement, qui est un partenariat en cours de signature. Une chaire d'étude sur le fait religieux qui avait été créée en 2020 au CERI, piloté par Alain DIECKHOFF et Stéphane LACROIX, aujourd'hui, bénéficie d'un financement de Bayard qui a démarré en 2023 pour trois ans. La Chaire Transformation des organisations et du travail enfin, rattachée à l'EMI et pilotée par Henri BERGERON, a été lancée en septembre 2022, et elle est soutenue par Orange, le groupe VYV, qui est un groupe mutualiste avec notamment un soutien assez fort de la MGEN, du CNSA et de la DGAFP. Donc, ça, ce sont les chaires qui fonctionnent selon le schéma recherché et pour lesquelles les travaux sont produits. Il n'y a pas d'alerte particulière. On a des chaires qui sont en recherche de financement, et notamment la Chaire de l'École urbaine, qui s'appelle Ville, logement et immobilier, qui est pilotée par Bruno COUSIN, il y a eu un changement de direction depuis l'été dernier, qui est en recherche de nouveaux partenaires. Comme vous le savez, le secteur de l'immobilier est en crise très profonde. Et donc on n'a pas eu de renouvellement, en fait, des mécènes initiaux. On a réussi à mobiliser Eiffage en nouveau partenaire, mais on est en train d'essayer de compléter le tour de table. Nous sommes dans une période où la chaire poursuit néanmoins ses activités, et il y en a beaucoup parce qu'évidemment, c'est un domaine d'intérêt important pour les étudiants de l'École urbaine et pour leur

insertion professionnelle. il y a pas mal de cours, de travaux collectifs, de colloques, de conférences. On a décidé de la garder a minima avec un financement unique pour l'instant, le temps de retrouver d'autres financements. Et puis, on a une chaire pour laquelle on est en train d'essayer aussi de mobiliser de nouveaux financements pour une nouvelle période de travaux. Elle avait été créée en 2020 sous l'égide de PSIA, elle avait été pilotée successivement par Stéphane GUIBAUD et Jean-Pierre LANDAU, avec le soutien d'une entreprise de conseil spécialisée sur la dette souveraine nommé GSA. Le soutien de GSA est terminé, une nouvelle titulaire est pressentie à PSIA, de nouveaux partenaires aussi. C'est trop tôt pour le dire, maison est dans un dialogue déjà très avancé avec des banques de développement, des cabinets d'avocats et banques d'affaires. Donc, on aura certainement bientôt de bonnes nouvelles. Et on a deux chaires qui ont été suspendues. La Chaire Women in Business, malheureusement, après deux cycles d'existence, elle était soutenue initialement par le fonds AXA pour la recherche, la Fondation Chanel et Goldman Sachs. Les deux derniers ont décidé d'arrêter leur soutien au bout de six ans d'existence, le fonds AXA a décidé de renouveler pour une année supplémentaire à partir du mois de septembre. Donc, on ne sera plus dans la configuration d'une chaire, on n'a plus assez de financement en fait pour assurer toutes les composantes normales d'une chaire à Sciences Po, mais ce seront des travaux de recherche sur ces thématiques qui seront portés par l'ancienne titulaire, Anne BORING. Et enfin, la Chaire Ville et numérique, l'une des plus anciennes chaires de la nouvelle génération, créée en 2017 par l'École urbaine, qui a été soutenue aussi pendant deux cycles de trois ans par RTE, la Caisse des Dépôts et La Poste. Et donc, il a été agréé d'un commun accord que, faute de soutien financier, pour l'instant, cette chaire était suspendue — peut-être pour renaître dans une perspective différente dans quelques mois ou dans quelques années autour des questions de l'IA et des villes, et du développement des villes. Mais c'est trop tôt pour en parler aujourd'hui.

Donc, voilà pour l'activité concrète des chaires aujourd'hui dans la maison. Et un petit rappel de l'organisation et des circuits internes qui avaient été actés il y a un an de cela également. Donc, naturellement, le suivi académique, l'évaluation sont faits par nos collègues de la DFR, et un comité des chaires se réunit a minima une fois par an sous l'égide du DFR pour acter le démarrage de nouvelles chaires, évaluer les activités en cours et réfléchir aux questions stratégiques qui se posent. Il y a un suivi RH qui est renforcé depuis un an, avec une homogénéisation des pratiques d'une chaire à l'autre, notamment au niveau des fiches de postes, des contrats d'engagement, des types de contrats, des grilles salariales pour les primes. Un suivi financier par la direction financière, le contrôle de gestion et le secrétariat général pour vérifier l'adhésion au modèle économique, éventuellement discuter de dérogations quand c'est nécessaire, s'assurer aussi d'une homogénéité en termes de frais de gestion, de reporting, et tout ce qui concerne les mécanismes d'ajustement — parce qu'évidemment, ce n'est pas forcément un long fleuve tranquille. Et enfin, donc, le mécénat, pour ce qui est des bailleurs privés assurés par nous à la DSD, et comme je l'ai dit, pour les soutiens publics, par la direction du pilotage au secrétariat général.

Dina WAKED

Merci beaucoup, Nathalie. Est-ce qu'il y a des questions, des remarques ?

Alain CHATRIOT

Merci, Madame la Présidente, et merci pour cette présentation. Les plus anciens de la mandature de ce Conseil savent que c'est une question que j'ai souvent essayé de porter, et donc je me réjouis de ce point d'étape et d'information. Il reste malgré tout, je trouve, un certain nombre de questions que l'on peut reposer collectivement après cette présentation. Alors, autant je ne remets pas en cause le modèle même des chaires et je perçois de manière précise l'ampleur du travail que cela représente, pas simplement dans l'organisation, mais dans la capacité d'aller chercher ces financements pour pouvoir construire dans le temps ces structures de chaires telles que vous nous les avez rappelées. Je me félicite du point que vous avez souligné et qui n'a pas toujours été si clair précédemment, qui est le fait que ces chaires s'articulent vraiment très fortement, ou avec des écoles ou avec des centres de recherche. Pour autant, dans votre présentation aujourd'hui, il y a certains points que je vois toujours un peu de manière, me semble-t-il, trop limitée. Alors, c'est peut-être un effet de la présentation d'aujourd'hui dans un temps limité, mais dans les principes que vous avez rappelés au tout début, un des principes est énoncé ainsi, les deux premiers, « produire du savoir scientifique et irriguer l'offre pédagogique ». Or, il est vrai que dans toute la suite de votre présentation, ces données-là et ces enjeux-là, qui doivent quand même structurer non seulement le choix d'avoir des chaires, mais leur pérennité, et aussi le fait qu'ils soient des éléments d'image de marque de notre Institution, on les a moins revus. Et ma crainte, qui est une

crainte ancienne, est que l'enjeu de construction des financements emporte tout par rapport à l'enjeu de la production, de la connaissance scientifique et de la manière d'irriguer l'offre pédagogique. Et une fois de plus, c'est sans doute une crainte peut-être infondée, mais il me semble que par rapport à la visibilité que ces chaires peuvent donner à notre Institution dans certains champs de recherche, c'est quand même une question qui n'est pas totalement anodine. Et de ce point de vue-là, sur votre dernière slide et par les éléments par lesquels vous avez achevé votre présentation, dans les éléments de pilotage, j'entends bien que le suivi académique soit assuré par la DFR, mais c'est vrai qu'il y a là une dimension où je pense quand même que l'ensemble des Conseils de l'Institution, et sans doute peut être encore davantage le Conseil scientifique, doit être directement associé. Parce que c'est un point qu'on avait évoqué dans des interventions les années précédentes, rien ne serait pire pour Sciences Po que — ce n'est pas tant qu'une chaire ne soit pas renouvelée, ça, elle peut correspondre à un projet sur un temps donné, avec des partenaires qui souhaitent s'engager pour un temps déterminé, mais rien ne serait pire pour nous que, sur des questions importantes et qui nous donnent effectivement de la visibilité dans le débat public, une chaire ne produise pas véritablement ce qu'on en attend. Et c'est vrai que j'entends bien l'importance de cette réunion annuelle du comité des chaires, mais je continue d'avoir un petit point d'inquiétude. Vous me rassurez pour une part, mais je n'ai pas perdu tout mon souci de cette question-là — vraiment, une fois de plus, tant on sait que sur ces thématiques, ça peut donner une visibilité à l'Institution sur laquelle nous n'avons vraiment pas le droit à l'erreur.

Pascale EISENBERGER

Merci beaucoup. Donc, je comprends que les chaires aient une vocation limitée dans le temps et que les partenaires souhaitent ne plus forcément s'associer. J'ai quand même une question. Vous avez distingué les deux chaires suspendues, et vous avez indiqué que pour la seconde, elle pourrait renaître sous une autre forme. Est-ce que ça serait le cas aussi, est-ce qu'il y a une réflexion sur Women in Business, qui donne aussi beaucoup de visibilité ? Et on sait que c'est tellement important pour les femmes aujourd'hui d'avoir des role models. Merci.

Bathylle MISSIKA

Merci. Alors tout d'abord, un mot pour vous féliciter, parce que c'est un travail qui est de longue haleine. C'est un long game, et donc je vous félicite pour cet engagement. Ça rejoint le point précédent aussi, c'est important que l'Institution garde des passerelles actives et permanentes avec des acteurs du secteur privé, des acteurs, des grandes entreprises publiques ou privées. Deuxièmement, qui rejoint la remarque de Pascale, savoir si vous avez d'autres pistes pour éventuellement une future ou une chaire un peu réinventée autour des questions de femmes, d'empowerment, d'égalité, parce que ça me paraît quand même assez central à la fois dans le projet de Sciences Po, et là, dans une dimension économique ou en tout cas sur la place des femmes dans l'espace public, dans la vie économique ou publique. Et enfin, j'avais une question pour vous, pour savoir si le contexte actuel de grosse crise de gouvernance qui nous a secoués et continue de nous secouer a un impact sur vos relations avec les partenaires, sur les retours qui peuvent vous être faits, et éventuellement s'il y a quelque chose qu'on pourrait faire pour vous prêter main forte. Merci.

Dominique TAFFIN

Bonjour à toutes et à tous. Ma question — j'avais deux questions. L'une qui finalement va dans le sens effectivement de voir un peu l'impact de ces chaires en termes de production de connaissances, et aussi d'agréger les énergies et les savoirs ; c'était sur la Chaire Outre-Mer justement, qui a été créée, donc, il y a trois ans maintenant, et donc, je ne sais pas, les résultats en fait, justement, de cette chaire. Et puis, j'avais souvenir qu'il y a un peu plus d'un an, dans la discussion qu'il y avait eu sur le sujet des chaires, il y avait aussi une chaire en projet de création — alors, qui était du coup en suspens, mais sur le seuil, si je peux dire, qui était une chaire sur la question des discriminations et du racisme, et je vois que ça n'apparaît plus du tout. Donc, qu'en est-il ? Alors qu'il me semble que c'est peut-être un sujet sur lequel justement il y a de la matière plus que jamais, et pour que Sciences Po se positionne.

Simon CORDONNIER

Merci pour cette présentation très, très utile. Moi, je rejoins tous les points soulevés par Alain CHATRIOT, donc je ne vais pas les répéter. J'y ajouterai simplement une à dimension sur le bilan financier, en fait, en termes de modèle économique, je trouve que ce serait quand même intéressant d'avoir une visibilité un peu plus précise sur à la fois les postes qui sont créés pour gérer ces chaires,

puisque il y en a un certain nombre qui sont financés, c'est dans le modèle, donc il n'y a pas de... mais, enfin, que l'on comprenne un peu combien de postes ça implique, combien de personnes travaillent sur ces chaires, qu'est-ce qu'elles font, etc. Peut-être un peu plus de visibilité aussi sur les primes que ça génère, et puis quel temps de travail ça absorbe pour les chercheurs qui sont impliqués, qui sont porteurs de ces chaires. C'est un peu une question, je pense, institutionnellement. Enfin, voilà, ça aspire de fait, comme tous nos financements externes, ça aspire une partie de la capacité scientifique de Sciences Po vers une thématique. Alors, si c'est un choix institutionnel, très bien et ça va dans le bon sens. Si... voilà, il y a peut-être des moments où il faut questionner ça un peu plus. Et donc, voilà, enfin sur l'équilibre financier global aussi, qu'est-ce que ça nous rapporte en montant ? Est-ce qu'il y a des choix à faire, des arbitrages sur certaines chaires qui paraîtraient peut-être moins fondamentales que d'autres ?

Adrien LEHMAN

Bonjour, Madame. Je m'associe aux remarques de Simon sur la dimension financière, notamment sur le redéploiement des ETP lorsqu'une chaire est supprimée. Mais plus fondamentalement, je voudrais savoir si c'était fait ou si ça pourrait être envisageable de demander à la direction de la communication de mesurer l'impact de chaque chaire, puisque une petite recherche rapide, quand j'ai préparé le Conseil sur les réseaux m'a permis de voir que certaines chaires avaient un impact médiatique fort, une présence sur les réseaux sociaux active, moi-même en connaissant certaines, en découvrant l'existence d'autres. Et j'ai l'impression que le panier est quand même très hétérogène, et que ça vaudrait peut-être le coup de voir s'il y a des efforts à faire. Enfin, typiquement, il y a une chaire sur des sujets sur lesquels je pourrais potentiellement m'intéresser, et c'est vrai que depuis la création de cette chaire en grande pompe, je crois que je n'en ai jamais entendu parler. Donc, c'est vrai que ça me fait un petit pincement au cœur. Donc, je me dis qu'il y a peut-être un travail à faire parce que manifestement, il y a un travail de recherche, des cycles de conférences, des cours labellisés, et à mon avis, il y a peut-être un peu de notoriété à apporter à certains programmes.

Inès FONTENELLE

Une question. En tant qu'étudiants, c'est vrai que les chaires sont quelque chose d'un peu distant de la vie étudiante et académique de Sciences Po, et donc la question que j'aimerais poser c'est : quel est l'intérêt particulier des chaires et en quoi apportent-elles davantage par rapport aux autres activités de Sciences Po ? Pourquoi l'argent des mécènes, qui investissent dans ces chaires, ne pourrait-il pas être investi ailleurs ? Voilà, c'est une question, je n'ai pas de connaissances en la matière.

Sur la question de l'argent, j'ai vu par exemple qu'il y a une chaire sur la transition climatique qui est financée par une banque. Je ne suis pas spécialiste, ni des banques ni de la banque en question, mais la question que je voulais poser, c'est : quels sont les garde-fous pour s'assurer qu'entre les financements et les savoirs et les contenus qui sont produits, il y a une liberté totale du côté de Sciences Po pour critiquer, je ne sais pas, la banque, par exemple, ou le fonctionnement, le modèle des banques ? Enfin, j'imagine qu'une entreprise n'a pas envie de financer une chaire qui viendrait critiquer sa propre activité, mais, enfin, sait-on jamais, peut-être que oui. Dans le cas où il y aurait des problèmes — d'abord, est-ce que c'est déjà arrivé, par exemple, que vous, Sciences Po, décidiez de mettre fin à une chaire pour des raisons propres à Sciences Po cette fois-ci, et pas parce que les financeurs cessent leur soutien ? Dans ce cas, qui est chargé de procéder à ces révisions ? Est-ce qu'il y a des évaluations qui sont effectuées, etc. ?

De la même manière, comme le disait Simon, c'est vrai qu'on a peu d'information sur ces chaires. En Conseil d'administration, je n'ai pas vu non plus de documents dédiés à ça, pourtant le Conseil d'administration est décisionnel en matière budgétaire et c'est lui qui est censé gérer justement la question financière de l'établissement. Je sais que dans le budget, il y a des lignes, j'imagine, qui sont consacrées à ces chaires-là, etc., mais on serait aussi intéressé par le détail, non pas pour venir sur le terrain qui serait celui du comité des chaires et des dons, enfin bref, je ne sais plus comment vous appelez cette instance, mais en tout cas des instances qui sont chargées de cela mais, le Conseil de l'Institut et à plus forte raison le Conseil d'administration administrent l'école, donc ça me semble normal qu'on puisse se poser des questions en la matière.

Et enfin, une dernière question, vous précisez que 60 % du financement doit aller vers des... je ne sais plus comment vous l'expliquez, mais en tout cas pour de l'existant. Mais alors, je ne comprends pas : c'est de l'argent en plus ? Puisque j'imagine que l'existant est déjà financé par ailleurs. Et dans ce cas, où est investi cet argent ? Enfin, je ne comprends pas bien la différence entre les 60 et les 40, et ce qui est fait exactement de l'argent des 60 %. Voilà, merci.

Dina WAKED

J'ai une question : est-ce que la charte qui est signée entre le mécénat et les chercheurs peut aussi protéger les chercheurs au-delà des résultats concernant la liberté académique ? Par exemple, si la première signature est pour une durée de trois ans, est-ce que le mécénat peut mettre fin au financement avant cette échéance ? Il est compréhensible que le mécénat puisse choisir de ne pas prolonger le financement, mais pour la première partie, est-ce que les chercheurs et les centres engagés peuvent être assurés que ce financement, malgré le résultat ou la recherche produits, peuvent quand même être assurés jusqu'à son terme ? Y a-t-il des garanties qui protègent cet engagement ?

Sergei GURIEV

Merci beaucoup pour ces questions. Donc, ça montre que le sujet est intéressant, et évidemment, on doit donner plus d'éléments, peut-être qu'on peut, la prochaine fois, vous envoyer les rapports d'activité pour chaque chaire, qui sont vraiment impressionnants — hétérogènes, mais impressionnants. Donc, juste, dans l'ordre de vos questions, par rapport aux questions d'Alain, vraiment, les chaires travaillent sur la recherche aussi. Et là, l'opportunité de coûts, dépenses nouvelles, coûts nouveaux, c'est vraiment l'idée d'embaucher des research assistants, des postdocs, donc les ressources pour la recherche, acheter des données si besoin, et le budget des chaires parfois, c'est pour créer des CDD pour aider les chercheurs. Et donc l'idée, c'est pour produire le savoir, et c'est inscrit dans les rapports d'activité. Donc, chaque chaire a un Conseil scientifique — pas le Conseil scientifique de Sciences Po, mais un Conseil scientifique de chaire, où on demande, et c'est un prérequis pour la création de chaires, au moins deux membres de la faculté permanente de Sciences Po y participent. Donc, ça, c'est notre exigence par rapport à la qualité de recherche. Et ce Conseil se réunit au moins une fois par an. C'est en plus du comité des chaires, que je préside, où on regarde les rapports d'activité annuels. Donc, pour moi, c'est une activité importante de chaque chaire, la production de savoirs, de nouvelles connaissances.

Les questions par rapport à Women and Business, donc on est vraiment engagé sur ce sujet, mais cette chaire, on va essayer de la recréer, mais en ce moment, Anne BORING n'est pas à Sciences Po. Donc, parfois on créait des chaires avec des porteurs externes, comme Marc RINGEL, qui est porteur de la Chaire Développement durable, il n'est pas de la faculté permanente de Sciences Po. Mais quand même, Anne BORING a été à Sciences Po, a travaillé à Sciences Po, maintenant son emploi est aux Pays-Bas. Donc, il faut trouver un autre chercheur, une autre chercheuse qui va porter cette chaire, et aussi trouver les mécènes. Mais pour nous, c'est un sujet important et on est tout à fait d'accord.

Je suis tout à fait d'accord aussi que ces dispositifs nous permettent de rétablir et renforcer les liens avec le secteur privé, et ce sont de très, très bons dispositifs. Pour l'impact de la crise institutionnelle, je laisse cette question à Nathalie. Par rapport aux autres sujets évoqués, madame TAFFIN a évoqué la Chaire Discrimination, Nathalie va ajouter quelques éléments là-dessus. On a vraiment préparé un dispositif de chaire sur les discriminations avec Mirna SAFI, mais finalement les mécènes n'ont pas décidé de financer cette chaire. Par rapport à la Chaire Outre-Mer, c'est une chaire très impressionnante, et aussi il faut vous envoyer le rapport d'activité. Par rapport aux autres chaires, il y a beaucoup de formation continue pour les collectivités Outre-Mer, portée par Martial FOUCAULT, qui, pour moi, c'est aussi une mission très importante pour nous.

Sur la question de Simon par rapport au nombre des ETP financés, je laisse cette question à Nathalie. Prime et pourcentage de temps des porteurs de chaires, ça dépend, c'est très hétérogène. Et là, je ne sais pas si on est capable aujourd'hui d'avoir les éléments sur les rémunérations individuelles des enseignants-chercheurs. Et les primes dépendent des chaires, parce que les chaires sont très, très hétérogènes. Et parfois, ça implique beaucoup plus de temps de chercheurs, beaucoup plus d'efforts. La question d'Adrien est tout à fait légitime, on peut demander à la direction de la communication de regarder les impacts des chaires sur les médias.

Sur la question d'Inès, qu'est-ce que les chaires apportent à Sciences Po ? Donc, 60 % des coûts existants, comme mécènes, normalement, on est d'accord pour financer les dépenses actuelles existantes, et donc ça libère les fonds de Sciences Po pour les autres objectifs. Donc, 60 %, c'est l'argent que les partenaires de chaires sont d'accord pour financer les autres activités qui déjà existent, qui sont liées à l'activité de recherche ou formation, ou impact des directeurs de chaires, et donc dépenses nouvelles. C'est normalement les nouveaux cours créés, les nouvelles activités de recherche, nouvelles activités de communication. Donc, en tout cas, chaque chaire apporte de l'argent à Sciences Po. Pourquoi on ne peut pas demander aux mécènes et aux partenaires de financer d'autres projets ? On parle aux mécènes tout le temps, on essaie d'impliquer les partenaires pour toutes les activités de

Sciences Po, et parfois les partenaires répondent que » pour nous, les chaires, c'est le meilleur dispositif de travailler avec vous ». Et donc, il y a des partenaires qui préfèrent financer les chaires, d'autres qui préfèrent financer l'impact studio à l'EMI, et parfois il y a des partenaires qui préfèrent financer les bourses. Donc, on ne peut pas imposer nos dispositifs aux partenaires. On propose les choses qui marchent bien pour tous les enseignants-chercheurs et les partenaires.

Par rapport à la Banque HSBC, qui est impliquée dans la Chaire Développement durable, chaque don de niveau important, significatif à Sciences Po doit passer par le comité des dons, vraiment, où on a un représentant des étudiants. Et donc, on regarde, il y a un filtre sur tous les partenariats de niveau conséquent. Donc, je crois que la Banque HSBC a été discutée en comité des dons.

Par rapport à la transparence financière et discussion au CA, moi, je ne suis pas membre du CA, mais je crois que s'il y a une demande pour avoir cette discussion, on peut présenter, comme aujourd'hui au CA les éléments.

Par rapport aux questions de Dina, donc, c'est très clair, comme on signe pour trois ans, on signe pour trois ans. Donc, dès le départ c'est très clair. Et donc, les partenaires sont libres de ne pas renouveler. Et les chercheurs sont d'accord avec ça. La charte protège la liberté académique, mais c'est vrai que si un partenariat n'est pas renouvelé, les chercheurs perdent des ressources, et parfois des primes individuelles, et parfois les ressources comme CDD, ETP, des postdocs et research assistants. Donc, c'est vrai, mais c'est comme ça.

Je laisse Nathalie répondre aux autres questions.

Nathalie JACQUET

Merci, Sergei. Alors, si je reprends dans l'ordre les réponses qui m'incombent, sur Women in Business, on a été surpris de se rendre compte que les mécènes, ceux qui avaient été nos soutiens depuis le début, en fait, avaient envie d'autres perspectives, d'autres sujets. On nous a même parlé de "fatigue" du sujet de l'égalité de genres, en mode « on a déjà financé six ans le sujet, il n'y a pas un peu autre chose ? » Donc, est-ce que c'était lié à nos perspectives à nous ? Et c'est vrai que la chercheuse a tiré le fil de la représentation des femmes dans la gouvernance des entreprises, dans les Conseils d'administration, puis dans dans les comités exécutifs. Donc, il va falloir qu'on rediscute de la thématique avec la communauté académique ici à Sciences Po, et peut-être avec un porteur ou une porteuse de projet interne. Mais on attend de nous en fait de renouveler les perspectives et d'innover dans la façon d'aborder le sujet, c'est ce qu'on a appris.

Est-ce que le contexte politique et institutionnel a pesé ? Je pense qu'il n'a pas aidé, clairement. Ensuite, il n'y a pas eu que ça, de façon évidente. Par exemple, la Fondation Chanel ne soutient plus ce qui est perçu comme de grandes institutions comme nous. Ils flèchent plutôt leur soutien vers de petites associations de terrain qui œuvrent auprès de femmes qui sont vraiment dans la grande précarité, sur des questions de violence, etc. Donc, voilà, ça s'entend, ce sont d'autres axes, mais c'est vrai qu'on avait un certain nombre d'entreprises prospectées avec qui on discutait, et plus on s'avancait dans la crise institutionnelle, moins on les sentait partants pour nous soutenir. Donc, oui, ça n'a pas aidé momentanément.

J'ai eu une question sur la Chaire Racisme et discriminations, en effet on n'a pas réussi à monter cette chaire, et ça a été lié à la fois à la difficulté à trouver un troisième partenaire, on en avait deux, la Fondation de France et la Fondation L'Oréal. On n'a pas réussi à mobiliser un dernier, à la fois parce que la chaire avait été perçue comme orientée recherche fondamentale pure. Il y avait un peu moins d'animation de débat public, on va dire, que dans d'autres chaires. Et dans le même temps, il y a eu la création d'un Observatoire des discriminations qui a été créé dans le centre de recherche qui devait porter la chaire, et finalement ça a fait une concurrence de financements qui n'a pas servi l'intérêt de la chaire.

Sur les questions éthiques, Sergei a répondu. Donc, là, je vous réponds, pour ceux qui siègent au Conseil d'administration, vous le savez, on a re-déployé la charte des dons, et tous les financements qui portent sur des programmes de recherche et des programmes avec des contenus sont désormais passés en revue au comité des dons, à l'aune des critères de la charte. Et là, vous vous rappelez qu'on a ajouté en fait tout un passage sur l'engagement de nos partenaires sur les questions sociales, sociétales et environnementales. Donc, en effet, HSBC a bien été lue, revue dans cette perspective-là. Est-ce que nous pouvons nous permettre d'arrêter une chaire pour des questions éthiques en cours de route ? Normalement, le travail qui a été fait en amont protège les travaux et permet de ne pas arriver dans ces situations-là. Et à l'inverse, est-ce que des financeurs le pourraient ? Est-ce que c'est déjà arrivé qu'ils interrompent un financement parce que pas satisfaits des travaux d'un chercheur ou d'une chercheuse ?

Ça ne s'est jamais produit. Et là aussi, je pense que c'est parce que le cadre a été posé de façon suffisamment claire et robuste en amont. Tu veux dire un mot des 60-40, peut-être, ce que ça finance ? Non, ça a été clairement dit. J'espère qu'on a fait le tour.

Dina WAKED

Je vous remercie beaucoup. Pour la prochaine fois, il serait peut-être utile de discuter également des résultats des chaires. Cela pourrait être une discussion pour le CS, mais il serait bénéfique de faire un point d'étape chaque année. Encore une fois, merci beaucoup. Florence, souhaitez-vous intervenir ?

Florence HAEGEL

C'était juste pour dire que je pense que ça devra être mis à l'ordre du jour à la rentrée au sein du CS, sur en tout cas l'aspect plus académique et le lien entre l'enseignement et la recherche.

Dina WAKED

Je vous remercie. Nous pouvons passer maintenant au cinquième point de l'ordre du jour, c'est une présentation du Bachelor en hautes études pluridisciplinaires pour les tops athlètes, HEPTA, et une présentation de Myriam DUBOIS-MONKACHI, la directrice de la scolarité et de la réussite étudiante. Je vous cède la parole.

V. PRÉSENTATION DU BACHELOR EN HAUTES ÉTUDES PLURIDISCIPLINAIRES POUR TOP ATHLÈTES — HEPTA

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Merci, Madame la Présidente. Merci, Mesdames et Messieurs, je vous demande encore un petit peu d'attention pour un sujet plus léger, qui concerne la création d'un Bachelor en hautes études pluridisciplinaires pour top athlètes, qui sera effectif à la rentrée scolaire prochaine. Le sport à Sciences Po est présent depuis pas mal d'années, vous connaissez toutes et tous le certificat pour sportifs de haut niveau qui a été créé en 2007 et qui a vu de grands noms, notamment Teddy RINER, mais pas seulement, c'est lui qui l'incarne pour l'instant le mieux, mais Richard GASQUET, Sarah OURAHMOUNE, et également des athlètes paralympiques. Le sport à Sciences Po, c'est aussi la formation initiale, puisque chaque année, et cela fait partie des éléments du dossier d'admission, la mise en valeur des talents, et depuis Parcoursup, la possibilité de s'identifier comme sportif de haut niveau, Sciences Po recrute une dizaine de sportifs de haut niveau par an qui, en formation initiale, suivent un Bachelor, soit sur le campus parisien ou les campus en région, mais également en Master, où il existe un lien entre le certificat et le Master. Chaque année trois ou quatre sportifs de haut niveau qui ont validé le certificat, en formation exécutive, sont admis à Sciences Po en Master. Nous avons cette année par exemple un jeune homme, un athlète qui s'appelle Renaud CLERC, qui est spécialiste du 1500 mètres paralympique, et qui a été admis à l'EAP. Il a été qualifié pour les JOP de Paris 2024.

C'est donc une tradition. Je ne vous parle pas du sport à Sciences Po. Le directeur de la vie étudiante est là, le directeur de Sciences Po également, et j'ai posé la question tout à l'heure, Michel GARDETTE a peut-être la réponse : est-ce que le sport était obligatoire à une période à Sciences Po ? Il me semble que oui, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Il l'était, voilà. Alors pourquoi cette question ? Parce que... voilà, l'ancien gymnase, effectivement, qui se trouve maintenant, qui héberge la cafétéria.

Alain CHATRIOT

Et pour vous faire sourire, et dans la piscine historique de la Cité universitaire, on est un certain nombre à s'en souvenir ému.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

On voit bien qu'on parle d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître. Messieurs, merci pour cette information. Non, mais j'ai dit que cela serait léger, donc j'essaie de rester sur ce ton-là. Donc, formation initiale, hélas de mon point de vue, le sport n'est plus une obligation de scolarité, alors qu'on s'est rendu compte que nos étudiants, enfin des spécialistes ont rendu notamment un rapport en 2023 sur la santé des jeunes, et notamment le fait que la capacité respiratoire des jeunes avait diminué de 40 % en dix ans, ce qui est quand même assez impressionnant. La dernière étude de l'OVE [Observatoire de la Vie Étudiante- 2023] a mis aussi en évidence les questions de santé mentale et le

lien entre le bien-être, je vais aller jusqu'à la réussite scolaire, et la pratique régulière du sport. Donc, à quand du sport obligatoire à Sciences Po ? Monsieur CATALAN, on en parle quand vous voulez. Mais aujourd'hui, je suis venue vous parler d'un programme qui s'inscrit dans cette logique du bien-être, du sport, mais aussi de l'excellence académique et sportive, puisqu'en 2022, sous l'égide du ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, trois écoles se sont associées pour créer un programme à destination des sportifs de haut niveau. J'ai dit trois écoles et il y a également l'INSEP, l'Institut national des sports et de l'expertise de la performance, qui abrite à Vincennes plus de 500 athlètes, et présent également dans toute la France via son réseau. Les deux ministres ont sollicité les trois écoles en leur demandant de s'associer pour proposer un programme d'excellence au niveau Bachelor à des sportifs de haut niveau qui étaient engagés dans différentes fédérations, différentes institutions. Ce diplôme que nous appelons l'HEPTA est un Bachelor. Il est porté par l'ESSEC, et Sciences Po, comme CentraleSupélec, donc ce sont les trois institutions académiques, viendront en support de cette formation en assurant 30 % de la formation dans leur champs académiques respectifs. In fine, les étudiants seront titulaires d'un Bachelor de l'ESSEC qui a été reconnu par la Commission d'évaluation des formations et des diplômes de gestion complété par deux certificats qui seront octroyés à la fois par CentraleSupélec et par Sciences Po. Ce qui est intéressant, c'est que l'on crée — c'est une expérimentation, même s'il y a un fort soutien sur ce programme des deux ministères en question, on expérimente dans les grandes écoles - puisque cela existe déjà à l'université- la possibilité pour des sportifs et des sportives de suivre de front leurs deux formations, sans mettre de côté l'une ou l'autre. Le récent rapport Braconnier sur le sport dans l'université a mis en évidence qu'il y a 20 % des jeunes sportifs de haut niveau qui choisissent entre l'un ou l'autre des parcours. Avec ce programme l'idée est de permettre, dans un cadre très souple, toujours d'excellence, puisque les recrutements se font sur des bases académiques et sportives, à des jeunes de suivre pendant trois ans leur scolarité dans les trois établissements. Pour permettre cette souplesse plusieurs éléments ont été pensées. Le premier élément, est que de 65 à 80 % de la formation se fera à distance, sauf pour Sciences Po — on a beaucoup insisté sur la nécessité d'être en présentiel, et on connaît le lien entre la réussite et le présentiel, et Sciences Po a fait ce choix depuis le retour du COVID de manière assez évidente. Deuxième élément, c'est que les étudiants auront entre trois et six ans pour valider leur Bachelor, c'est-à-dire qu'ils pourront étaler leur scolarité. Enfin, troisième élément, les étudiants seront accompagnés par différentes personnes au niveau académique, mais également au niveau sportif, et on compte environ trois personnes pour accompagner ce programme, trois personnes indépendamment de, pour anticiper la question de Simon, une personne qui est positionnée auprès de la direction de la scolarité de la réussite étudiante, qui sera référente de ce programme à Sciences Po, programme qui se traduira donc par la participation à sept enseignements sur les trois ans, sept sur les trois ans, ce qui fait un et demi par semestre. On va essayer de trouver la bonne coupe pour que ce soit harmonisé. Et il n'y aura pas de création de cours. Les étudiants auront une carte de formation qui leur sera proposée, qui sera assez ouverte, et qui permettra notamment à Sciences Po de, j'allais dire d'améliorer un petit peu ses taux de remplissage, même si ce n'est pas l'objectif, bien sûr, de ce programme. En tout cas, l'idée est de ne créer aucun nouveau programme pour ces étudiants, qui seront présents à la fois à Paris et sur les campus en région, et qui sont, je vous l'annonce puisque nous avons terminé les jurys d'admission, autour d'une vingtaine à la rentrée dans différents sports, avec une parité qui n'est pas encore tout à fait présente, mais qui est quand même assez remarquable, on doit être à 40 % de filles dans cette première promotion, qui sera une promotion expérimentale, puisque c'est un projet que l'on souhaite vivant. On doit respecter, bien sûr, l'engagement auprès de de l'ESSEC qui délivre le grade de licence de ce programme, mais nous serons bien sûr tout à fait en capacité d'améliorer, j'allais dire, la performance de ce nouveau venu dans la carte de formation de Sciences Po. Et je vous rappelle donc qu'il ne délivre pas le diplôme de Sciences Po, mais le diplôme de l'ESSEC. Je vous remercie.

Dina WAKED

Merci beaucoup, Myriam. Est-ce qu'il y a des questions, des remarques ? Juste une précision : on ne va pas voter, parce que ce n'est pas un diplôme que nous devons délivrer, c'est l'ESSEC qui le délivre. Et c'est pourquoi nous ne procéderons pas au vote de ce Conseil, c'est juste une présentation.

Angèle KEIME-VANDUICK

Merci beaucoup pour cette présentation. D'ailleurs, je me demandais, on n'avait pas eu ça dans un ordre du jour auparavant ? Et au final... Mais c'est bien, on est persistant. On avait une première question, sur qui avait lancé ce projet au début. Ensuite, sur la formation en ligne, on soutient l'acharnement qu'a eu

Sciences Po à dire « nous, on les veut en présentiel », parce que je pense que c'est aussi bon pour des étudiants qui ne voient que leur sport et qui sont dans des cadres sportifs d'avoir droit à leur vie étudiante. Également, sur le — enfin, si je me souviens bien, il y a une possibilité aussi d'échelonner et de ne pas forcément avoir un cursus en trois ans. Ça nous paraît idéal, en fait, pour ce type d'étudiants là. Vous avez un peu souligné le suivi individuel, enfin l'importance que ces étudiants ont, car ils ont un parcours particulier. On pense qu'il y a un suivi individuel qui va être nécessaire, du cas par cas, car ils n'ont pas des plannings très définis, et on voulait savoir, et ce serait en même temps pour vous, l'organisation, ce sera assuré par qui ? Car si c'est défini en amont, ce sera plus facile à gérer et de savoir quel organe entre les écoles suit qui. On pensait également, pour la proposition des cours, vous avez dit que ce sera une maquette, un peu comme nos étudiants internationaux qui... enfin pas les internationaux, mais ceux en échange plutôt. Mais peut-être faudrait-il, pas pour réduire les possibilités de prendre, mais prévenir que certains cours seront beaucoup plus demandant que d'autres en termes notamment d'horaires. Je ne sais pas s'il y a des équivalences, mais je pense à un cours d'IPC, s'ils souhaitent le prendre en première année, ce sont des cours qui sont très demandants en termes d'apprentissage, plus que... Et donc, peut-être mettre des alertes et des réunions en disant « voilà, vous pouvez faire tout ce que vous voulez, mais sachez qu'il y a ce genre de difficultés ». Merci beaucoup.

Inès FONTENELLE

Merci. Dans l'avis rendu par la Commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion, qui est certes positif, bien que l'organe consultatif du ministère ait donné un avis négatif pour la reconnaissance du grade de licence, plusieurs points de vigilance sont soulignés, donc je vais les citer : les conditions de recrutement et de lancement du programme, la politique sociale, le risque de décrochage des étudiants, et l'absence de sentiment d'appartenance des étudiants du programme aux établissements, puisqu'il y a trois ou quatre établissements associés. Et donc, notre question est : pourquoi Sciences Po a décidé de s'engager dans ce programme en plus de son propre programme ? Et même, pourquoi est-ce que ces différentes universités ont voulu s'associer pour créer cette licence ? Et quelle est la cohérence entre les cours des différentes écoles ? Si je comprends bien, il y a une école de commerce, une école d'ingénieurs et Sciences Po. Donc, à première vue elles n'ont peut-être pas grand-chose à voir, mais, on adore l'interdisciplinarité après tout, n'est-ce pas ? Par ailleurs, comment est-ce que Sciences Po contribuera à piloter ce double diplôme pour s'assurer de la réussite et du bien-être des étudiants, sachant qu'il n'en est pas le porteur ? Et une dernière question combien coûte — c'est par curiosité, parce que j'ai bien compris que les étudiants ne vont pas payer Sciences Po —, mais combien coûte ce diplôme étant donné l'inquiétude exprimée dans l'avis rendu par la commission justement ? Merci.

Simon CORDONNIER

Peut-être pour compléter et préciser les questions qui ont été posées, mais est-ce que — enfin, on a bien compris que c'était quand même très top-down, qu'on avait répondu à une demande du ministère, est-ce qu'il s'agit d'une volonté de maintenir une bonne entente ? Est-ce que c'est une condition dans le cadre de notre plan pluriannuel avec le MESRI ? Enfin, voilà, comment ça se pose exactement, ce type de demandes du ministère ? Et puis, pour compléter ce qu'a dit Angèle, effectivement, on sait très bien que quand bien même il y a une personne qui sera là pour gérer le programme, concrètement, ce sont les responsables pédagogiques et les assistantes pédagogiques de chaque cours concerné, etc. qui vont devoir procéder manuellement aux inscriptions, aux reports, à la réinscription, aux re-reports, etc. Enfin, on sait que c'est — pour le coup, j'ai été très rassuré par la réponse précédemment sur le double diplôme où je n'avais pas compris que c'était une année normale, donc il n'y a pas de souci, autant là on est vraiment sur du manuel et de la dentelle qui impliquent pas mal d'efforts.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Je réponds aussi vite que possible. Pour vous dire, j'ai oublié l'éléphant qui au milieu de la pièce, c'est-à-dire les Jeux olympiques — et c'est ça, le départ, en fait, ce sont les Jeux olympiques, et c'est le fait de positionner un programme innovant dans l'héritage des Jeux olympiques Paris 2024. Pour répondre à vos questions, tout à fait légitimes, j'ai été la première à me questionner et à essayer d'orienter le développement du projet pour éviter que ce soit du distanciel 100 % et pour expliquer que des étudiants, autant sportifs soient-ils, ils aiment être avec leurs camarades, et pas seulement dans les aéroports en train de réviser en attendant leur avion — c'est ce qui était un peu l'idée du départ. Je pense qu'on a joué la carte du présentiel et que cela commence à être aussi un sujet pour les autres institutions, parce que les admis nous disent « c'est sympa, mais on aimerait bien être plus présents et bénéficier

aussi de l'environnement des établissements». Donc, voilà, ce sont les Jeux olympiques et paralympiques 2024, c'est la contribution de ces trois écoles à l'héritage de Paris 2024. Nous avons obtenu le soutien des deux ministres, et un soutien qui va se matérialiser par un soutien aussi des moyens puisque, et je réponds à votre question sur les droits de scolarité, les droits de scolarité sont ceux de l'ESSEC, mais ils sont pris en charge par des fonds spéciaux du ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques. L'ESSEC verse une bourse aussi à tous les étudiants, d'environ 6 000 euros. Donc, je crois que le reliquat pour les étudiants varie entre 5 et 6 000 en fonction de leur statut de sportif de haut niveau, parce qu'il y a différentes catégories. Et là, il y a vraiment une prise en charge, et c'est une des conditions sine qua non qui a été posée par l'ESSEC. Parce que vous vous rendez compte aussi que c'est l'ESSEC qui va porter toute l'organisation de ce programme. Et je n'ai pas cité le professeur Thierry LARDINOIT, qui est un spécialiste du management du sport, qui est à la tête de ce programme, et qui va, avec les personnes qui vont accompagner depuis l'ESSEC et depuis les institutions, faire la coordination.

Alors oui, et, Simon, j'entends bien toute la qualité de ta question sur le métier : qui va suivre ces étudiants ? Donc, le suivi du programme sera fait par Marion MOREAU, que vous connaissez, qui est une ancienne responsable pédagogique qui est à mes côtés en tant que chargée de mission. Elle a une expérience préalable, puisqu'elle avait géré le certificat en santé à l'époque. C'était aussi un certificat à l'École d'affaires publiques. Mais surtout, on a veillé à qu'il y ait une centralisation de toutes les inscriptions pédagogiques par exemple, elles vont être faites par elle, directement par elle, et le suivi sera fait également par elle. Donc, les responsables pédagogiques seront bien sûr informés. Toute la préparation des horaires, Angèle, pour vous répondre, est en cours. C'est-à-dire qu'on a sollicité tous les étudiants pour leur demander — et les sportifs, c'est plus facile que les artistes, finalement — de nous donner leur agenda sportif de l'année afin de leur faire des propositions. Vous avez vu dans la note qui vous a été envoyée qu'on va utiliser aussi les espaces intersemestriels, qu'on va essayer d'avoir beaucoup de propositions pour que les étudiants se sentent à l'aise, pour ceux qui n'ont pas le temps et qui ne souhaitent pas être présents, avoir aussi dans l'avenir un ou deux cours en distanciel.

Sur la capacité à suivre et à s'investir, j'ai envie de vous dire qu'elle est déjà présente dans les crédits, puisque vous savez qu'un crédit c'est 25 à 30 heures de travail. Donc, on fera un travail d'information auprès de ces jeunes bacheliers, puisqu'ils sont tous bacheliers, pour leur rappeler l'importance du poids des cours qu'ils auront choisis. Et une dernière information intéressante, nous avons une étudiante qui a choisi ce programme et qui était très motivée par Sciences Po, qui a été finalement admise à Sciences Po. Donc, elle sera comme tous les sportifs de haut niveau que nous avons en formation initiale.

Est-ce que j'ai répondu à toutes les questions ? Je pense que oui. Et puis la décision du CNESER, elle lui appartient. Voilà, c'est bien d'avoir fait des réserves, ça nous permettra aussi de nous assurer que le programme fonctionne bien, mais on pense surtout aux étudiants, qu'on a hâte de rencontrer. Et on vous fera bien sûr un retour sur leur intégration et l'évolution de ce programme. Je vous remercie.

Dina WAKED

Merci beaucoup, Myriam. Nous pouvons maintenant passer au sixième point de l'ordre du jour : c'est une présentation du calendrier électoral relatif au renouvellement des membres des Conseils de l'IEP. Et c'est Pierre CATALAN qui va nous le présenter.

VI. PRÉSENTATION DU CALENDRIER ÉLECTORAL RELATIF AU RENOUELEMENT DES MEMBRES DES CONSEILS DE L'IEP

Pierre CATALAN

On passe à un sujet beaucoup moins sportif — quoique. Donc, c'est le renouvellement des représentants de six de nos sept collèges aux différents Conseils de Sciences Po : Conseil scientifique CVEF, CI, et à la même occasion, au Conseil de l'École doctorale, puisque nous mettons à disposition de l'École doctorale le dispositif de vote en ligne qui, à défaut de faire bouger les électeurs vers une urne, leur muscle au moins un doigt. Nous renouvelons donc les professeurs et assimilés, les maîtres de conférences et assimilés, les étudiants, les personnels, les doctorants, et puis donc les assistants de recherche et postdocs pour le Conseil scientifique. Et nous avons été assez contraints dans la mise en place de ce calendrier électoral par le droit, c'est-à-dire qu'on n'a pas la possibilité de prolonger les mandats au-delà de la fin octobre, en dépit du fait qu'on ait d'autres échéances ou nominations concomitantes. Et nous avons des collèges qui ont une désignation par un scrutin à deux tours, c'est-à-dire tous les collèges, sauf les étudiants et les personnels qui, eux, ont un scrutin à un tour. Nous avons

donc dû nous caler sur la date du second tour pour proclamation des résultats avant fin octobre. Donc, le second tour aura lieu du 22 au 24 octobre pour une proclamation des résultats le 25. Le premier tour, en conséquence, est organisé du 8 au 10 octobre pour proclamation du premier tour le 11 octobre. La campagne du premier tour est calée du 30 septembre au 7 octobre, celle du second tour du 14 octobre au 21 octobre. Et enfin, la date limite de dépôt des candidatures est fixée au 24 septembre, l’affichage des listes électorales étant, elle, faite le 17 septembre. Donc, notamment pour le collège étudiant, on aura quand même une rentrée sportive, avec une campagne qui va commencer relativement tôt.

Dina WAKED

Parfait. Ça veut dire que ce Conseil, dans cette composition, la dernière fois qu’on va se réunir, c’est le 8 octobre ?

Ismahane GASMI

Oui.

Angèle KEIME-VANDUICK

Du coup, oui, vous nous avez donné les explications pour ces timings, mais voilà, du coup ça va tomber pendant les périodes de galop notamment, je pense, ce ne sera pas loin, du coup on aura moins de participation étudiante. Voilà, il faut le savoir. Et question : est-ce qu’on va recevoir, comme moi, c’est mon premier mandat, donc je ne sais pas, est-ce qu’on va recevoir une, enfin, je ne sais pas, les règles de campagne, très précisément, parce qu’il y avait eu des problèmes il y a deux ans ? Voilà.

Inès FONTENELLE

Merci. Merci aussi pour la présentation. Au-delà des questions qui ont déjà été posées par Angèle, j’aimerais savoir quels moyens vont être mis en place, notamment par rapport à ce qui avait été fait les précédentes fois. J’espère qu’une réunion sera fixée avec les listes pour en discuter. On en avait déjà fait une, mais il est important que toutes les listes soient traitées de manière égale lors de la campagne et nous y veillerons. Merci.

Pierre CATALAN

Sur les règles de campagne, il y a effectivement un règlement des élections qui va être rédigé et publié. On veillera notamment à ce que les moyens mis à disposition en termes d’affichage ou les tables mises à disposition dans des espaces collectifs soient bien les mêmes également dans les campus, ce qui n’a pas toujours été le cas, je crois, et notamment la visibilité des affichages électoraux. Et donc, oui, pour la demande de l’Union étudiante, on va avoir une première réunion, je pense, fin juin, notamment concernant les dispositifs qu’on peut mettre en place pour la bonne compréhension du collège étudiant, des enjeux de cette élection qui, de surcroît, arrivera quelques jours après les élections des initiatives étudiantes. C’est-à-dire qu’on sollicitera quand même beaucoup les étudiants à la rentrée. Et puis, on fera une réunion ensemble concernant l’étiquette et la bonne égalité d’accès aux moyens de campagne pour tout le monde. Je précise une dernière chose, vous devriez, syndicats étudiants, bénéficier pour la première fois dans la deuxième quinzaine de septembre des adresses mail des étudiants qui ont consenti à ce qu’elles vous soient communiquées au moment des inscriptions administratives. C’est-à-dire que vous pourrez faire campagne directement via des newsletters, moyennant un certain nombre d’obligations, notamment la possibilité de désinscription, directement aux étudiants qui ont consenti à ce que nous transférions leur adresse mail aux syndicats étudiants.

Inès FONTENELLE

Oui, sur cette question, j’ai essayé d’ouvrir le lien pour la charte sur le site, parce que la case est déjà disponible au moment où vous faites votre inscription, mais on n’arrive pas à accéder aux règles et les règles n’ont pas été discutées, et je pense que ça devrait faire l’objet d’une discussion entre syndicats étudiants évidemment. Et autre chose aussi, la case est assez discrète, il serait bien qu’elle soit cochée automatiquement, c’est une technique que les économistes connaissent bien, et que les étudiants la décochent si besoin, parce que franchement, je ne sais pas combien de personnes regardent les cases — si c’est possible. Après...

Pierre CATALAN

Ce n'est pas légalement possible de cocher par avance le consentement de quelqu'un. On ne peut pas consentir par défaut.

Inès FONTENELLE

Il y a des choses où c'est déjà coché.

Pierre CATALAN

Probablement, mais en tout cas sur le sujet dont j'ai la charge, on ne cochera pas par défaut le consentement de quelqu'un. Et une convention sera proposée à la signature des associations représentatives des étudiants pour l'usage RGPD de ces données, notamment les véhicules que vous pourrez utiliser pour envoyer vos newsletters, certains vont être prohibés pour des questions de protection des données, l'obligation de désinscription des étudiants, en tout cas la capacité de désinscription des étudiants de vos communications. Et puis, bien sûr, les preuves de destruction de ces données en fin d'exercice, parce que chaque année on aura un reset avec les nouvelles inscriptions pédagogiques. Mais, pareil, cette convention ne fait pas vraiment l'objet d'une négociation ou d'une co-construction avec les étudiants. Elle est dictée par le droit.

Inès FONTENELLE

Le nombre d'envois, par exemple ?

Pierre CATALAN

Le nombre d'envois est complètement à votre main. C'est-à-dire que si inondez les boîtes mail des étudiants et qu'ils se disent « je ne veux plus recevoir de communication de ce syndicat, parce que c'est beaucoup trop, je me désinscris », quelque part, ce sera aux syndicats étudiants de pondérer leurs relations avec leurs électeurs.

Dina WAKED

Merci beaucoup. S'il n'y a pas d'autres points, nous pouvons maintenant passer à l'adoption des procès-verbaux.

VII. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX PROVISOIRES DES SÉANCES DU 26 MARS ET DU 23 AVRIL 2024

Dina WAKED

Est-ce qu'on a d'autres procurations depuis ? Non. Très bien. On a deux procès-verbaux à adopter. En commençant avec celui de la séance de 26 mars. Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? C'est donc adopté à l'unanimité. Pour la séance du 23 avril, est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Il est aussi adopté à l'unanimité.

Le Conseil adopte els procès-verbaux du 26 mars et du 23 avril 2024 à l'unanimité.

Dina WAKED

Avant de passer aux questions diverses, je veux juste dire un mot. Je tenais à saluer madame Françoise FURIC, qui est en ligne. Elle est élue salariée au sein de ce Conseil, Françoise est à Sciences Po depuis 44 ans, elle prend sa retraite à la fin de ce mois. Certains d'entre vous la connaissent pour son travail remarquable pour la commission de suivi social. Merci, Françoise, pour votre engagement toutes ces années et très belle retraite à vous.

Françoise FURIC

Merci.

Applaudissements.

VIII. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Dina WAKED

Maintenant, nous pouvons passer aux questions diverses, s'il y a des interventions.

Magda BOUTROS

Je sais qu'il est presque midi, et qu'on a tous envie d'y aller. Un point très rapide que j'aimerais soulever. J'ai remarqué qu'aujourd'hui, pour venir au Conseil de l'Institut, il faut qu'on donne notre nom, qu'on soit escorté jusqu'à la salle, personne n'a le droit d'approcher de la salle. Moi, personnellement, ça me met très mal à l'aise, parce que pour moi, ça donne l'impression que pour qu'on se réunisse en tant que représentants des diverses communautés de Sciences Po, on a besoin d'être réunis sous sécurité, sous protection sécuritaire. Ça donne l'impression qu'on a peur de nos étudiants, ou qu'on veut éloigner nos étudiants de cette instance qui est censée être représentative de toutes les communautés de Sciences Po. Je pense que ce n'est pas une très bonne image qu'on donne de cette instance, d'avoir à solliciter ce type de dispositifs de sécurité. Alors, je comprends bien que par le passé, il a pu y avoir des actions des étudiants juste en face de la salle, que ça a pu être un petit peu perturbant pour la tenue des Conseils, mais ça fait partie aussi du respect des libertés d'expression de la part de nos étudiants. Donc, voilà, moi je voulais juste dire que ça m'a mis extrêmement mal à l'aise en venant ici, et je voulais comprendre un petit peu la logique de ce dispositif qui vient d'être mis en place. Merci.

Damien GARCIA

Merci beaucoup. Simplement, enfin, je soutiens le point qui vient d'être soulevé, et c'est un autre point. On nous a fait part, et je pense que tout le monde a eu des discussions sur ce thème, des interrogations de la part de nombreuses communautés sur l'adaptation de Sciences Po de ces éventuelles relations avec le pouvoir exécutif dans le cas potentiel d'une accession au gouvernement du Rassemblement national. Je pense que ce sont des réflexions qui sont importantes à avoir. Je pense qu'elles pourraient rentrer dans le périmètre des préconisations à venir qui ont été pensées avec Florence HAEGEL, Marie MAWAD et Jeremy PERELMAN. Et simplement, je pense que ce sont des sujets importants dans le cadre de — on a vu dans de nombreux exemples internationaux que les universités, et particulièrement les sciences sociales, sont les premières à être attaquées, qu'il y a des préférences nationales dans les bourses, les logements, des velléités de contrôle du corps enseignant. Donc, je pense que ce sont des choses sur lesquelles il faut qu'on réfléchisse collectivement, sur, qu'est-ce qu'on fait dans ce cas ? Merci beaucoup.

Angèle KEIME-VANDUICK

On soutient vivement les deux points. C'est vrai que se faire contrôler son identité à l'entrée de la salle, on regrette, et on comprend que forcément, il y a eu des raisons pour lesquelles ça a été fait et que certaines mobilisations ont dépassé les bornes et ont empêché la discussion dans cette salle, mais c'est vrai que ce n'est pas très, très agréable. Et sur l'accession au pouvoir du RN, effectivement, il faudrait en parler le moment venu. Nous, on voulait demander une mise à jour par rapport à ce qu'il s'était passé notamment à Reims, où il y avait eu, on en avait parlé, il y avait eu des examens qui se sont très, très mal passés, et on voulait savoir, du coup, est-ce qu'il y a des examens qui ont été repassés ? Est-ce qu'il y a eu des sanctions ? Pareil, il y avait eu un débat là-dessus. Qu'en est-il des sanctions qui sont imposées et qui ont été poursuivies contre les étudiants qui se sont mobilisés pendant les deux mois et demi derniers ? Voilà, mise à jour de ce qu'il s'est passé.

Jean BASSERES

Rapidement, vu l'heure, sur les trois points. Non, mais alors, le fait qu'on réalise des contrôles d'identité, c'est un équilibre à trouver, parce qu'au dernier CI, j'ai été assez marqué par la réaction de beaucoup de membres du Conseil qui se sentaient personnellement très gênés par le fait qu'il y ait du bruit à côté. Je n'étais pas le plus gêné à titre personnel, ayant un peu l'habitude maintenant de ce genre de manifestations. Et donc, il faudrait en parler au sein du CI, mais j'avais senti une vraie crispation. Je crois qu'Emeric avait d'ailleurs quitté la séance. Il est parti, mais il s'était exprimé, pour dire à quel point il était très gêné. Donc, comment fait-on ? Soit on considère qu'on laisse complètement possible ce genre d'intervention, mais si on veut l'empêcher, je ne connais pas d'autres solutions que de sécuriser l'entrée. Donc, il faut peut-être choisir collectivement ce qu'on veut faire. On ne peut pas être en malaise

quand ils sont là et en malaise quand on fait des contrôles, il faut qu'on choisisse le type de malaise qui nous apparaît collectivement le plus supportable. Et moi, je n'ai pas d'opinion sur le sujet à titre personnel, donc je...

Magda BOUTROS

Si je peux me permettre, il y a quand même une troisième voie, qui est celle du dialogue et de la négociation. Il n'y a pas uniquement deux voies.

Jean BASSERES

J'adore, moi, le conseil en négociation. Je crois que la dernière fois d'ailleurs, on a vu l'embarras de certains qui étaient pour la négociation, qui ne savaient pas très bien comment l'engager avec les personnes qui étaient là. Il y a un point d'équilibre qui a été trouvé à la fin, qui était la lecture d'une déclaration. C'est ce qui a été trouvé. Mais je crois qu'il faut qu'on arrête un peu de vouloir à chaque fois tout et son contraire. C'est peut-être le fameux « en même temps » que Sciences Po décline en interne, mais soit on sécurise, soit on accepte qu'il y ait du bruit à côté. Mais c'est l'un ou l'autre. Ça ne peut pas être la négociation. Parce que négociation, qu'est-ce que ça veut dire ? Il faut bien que les gens viennent, et c'est déjà accepter l'idée qu'ils soient là. Donc, ça c'est un point qui m'apparaît toujours curieux dans cette maison, mais je vais m'habituer, quoi qu'on fasse, de toute façon, on a tort, si je puis dire. S'ils sont là, on a tort parce qu'il y a du bruit, et si on contrôle, on a tort parce que l'on contrôle. Eh bien, donc, il faut choisir. Mais ça peut être un débat général, si tout le monde accepte majoritairement que le CI ait plein de personnes qui soient à côté. Je n'ai pas senti que c'était l'opinion dominante à la dernière réunion, mais peut-être que j'ai une mauvaise appréciation.

Sur le deuxième point, à Reims, il y a donc eu deux — il y avait cinq examens qui ont été reportés, deux, trois ont eu lieu, il en restait deux. Je ne sais pas où on en est sur la programmation en revanche.

Anne-Solenne DE ROUX

C'est le campus de Reims, qui a discuté avec les enseignants sur les modalités, qui va informer les étudiants, sachant qu'il y aura des modalités différentes selon l'année des étudiants, c'est-à-dire selon qu'ils passent en deuxième année ou en troisième année. Et ce sont des modalités, comme on l'a dit la dernière fois, qui seront adaptées à leur situation.

Jean BASSERES

Et sur la question essentielle de la suite des élections, je pense qu'on aura l'occasion d'en débattre. Moi, je pense que la question que vous soulevez, elle est vraiment très liée au travail que mènent Florence HAEGEL, Jeremy PERELMAN et Marie MAWAD sur le sujet. C'est vraiment un des éléments, parce qu'on a conçu cette mission en pensant la position sur les conflits, mais plus généralement, je crois que l'objectif, c'est bien d'une politique au sens large. Et donc, ça serait dommage, peut-être, qu'on ait à prendre des positions sans avoir encore le résultat de l'étude, mais on ne maîtrise pas complètement le calendrier, j'en ai bien conscience.

Inès FONTENELLE

Juste pour terminer, je remarque quand même que dans cette maison, on accepte de faire entrer Gabriel ATTAL au Conseil d'administration pour qu'il vienne raconter n'importe quoi, complètement hors sujet, mais on refuse de faire entrer des étudiants de la maison. Enfin bref, ça, ce n'était qu'une remarque. Évidemment, je soutiens complètement ce qui a été dit par mes trois collègues, autant sur la sécurité que sur la question de l'extrême droite. Sur la mission de la neutralité, moi, ce qui m'a un peu dérangée, c'est que la Commission soit nommée en dehors des Conseils, et d'ailleurs je sais que c'est une question qui a été posée par le Conseil d'administration, qui souhaiterait à la fin — et j'espère que ça sera le cas du Conseil de l'Institut aussi, quand le fameux rapport sera rendu, quelle que soit sa forme et ses conclusions — que les Conseils aient leur mot à dire, parce que l'on est quand même les instances qui représentent l'Institution, on ne peut pas décider que trois personnes qui seraient choisies en plus par vous seulement, Monsieur le Directeur, même si je ne doute pas que vous les ayez bien choisies, puissent toutes seules décider de quelque chose qui va quand même engager l'Institution, étant donné que l'on a vu quand même les crises et les situations que cela a créées. Donc, en matière de gouvernance, ça nous avait aussi un peu interrogés à l'Union Étudiante. Et une dernière question, toujours en lien avec cette crise, entre guillemets, les enseignants ont reçu un mail les informant qu'ils peuvent participer à une initiative auprès d'une université palestinienne dont les cours sont interrompus pour les raisons que vous

connaissez, afin de permettre aux étudiants de poursuivre leur cursus de Bachelor, si je ne me trompe pas. Ma question est : qui porte cette initiative exactement ? Parce que le mail est signé par le directeur de la formation et de la recherche, Sergei GURIEV, et par le directeur des affaires internationales, Jeremy PERELMAN, mais pas par la direction centrale. Quel est le choix qui a été fait ? Merci.

Jean BASSERES

Sur ce deuxième point, c'est une position de l'Institution, et s'agissant d'un sujet de participation à des cours, il n'est pas choquant que ce soit le DFR qui signe. Ou alors, c'est que je ne comprends plus les rôles respectifs, mais c'est bien dans le cadre de ce qui avait été annoncé sur les actions de solidarité qu'on mène vis-à-vis des de la Palestine. Ça va au-delà d'ailleurs de ces cours en ligne. Vous savez qu'on va accueillir l'année prochaine neuf étudiants palestiniens, et qu'on travaille par ailleurs dans le cadre du programme PAUSE, que vous connaissez, sur l'activité des enseignants-chercheurs. Donc, c'est quelque chose qui avait été annoncé, et le fait qu'il y ait une déclinaison par l'autorité qui a la responsabilité ne me paraît pas en soi surprenant. Je suis comme vous très soucieux de la gouvernance de Sciences Po, et naturellement, la mission est destinée à éclairer la future équipe de direction qui, j'imagine, si elle voulait en tirer des conséquences, serait amenée à en parler aussi au CI et au CA. Il n'y a aucun doute là-dessus. Moi, je crois beaucoup aux instances de gouvernance, c'est pour ça que je suis toujours un peu troublé par tout ce qui parasite l'activité des instances. Donc, là, on sera dans un rôle normal. Il y a un rapport, d'abord qui va être élaboré après une grande concertation des parties prenantes, il y aura une position dans ce rapport, et il appartiendra à la nouvelle direction d'établir si elle souhaite, sur la base de ce rapport, avoir une doctrine. Et si cette doctrine doit avoir lieu, elle passera par les instances de gouvernance normales. Je n'ai pas de doute sur le sujet.

Angèle KEIME-VANDUICK

Je souhaitais répondre d'une part à madame DE ROUX et demander : quand est-ce que les décisions seront prises ? Parce que du coup, il y a des étudiants qui sur les deux examens finaux — c'est vrai qu'en vacances, là, maintenant, ils continuent de s'en soucier, et je pense que ce serait mieux pour tout le monde d'avoir une date peut-être. Également, question, du coup, par rapport à ce sujet, si l'extrême droite passe au pouvoir dans deux semaines, quand est-ce qu'on en parle et dans quelle mesure on pourra faire quelque chose ? Parce qu'en réalité, on a un CI le 2 juillet, il me semble, et peut-être savoir comment on fait, parce qu'une séance ne va pas suffire, je pense.

Jean BASSERES

Non, mais il ne faut pas imaginer que le 2 juillet, on va avoir un débat sur qu'est-ce qu'on fait avec le Rassemblement national. Il faut d'abord attendre de voir quel est le résultat des élections, quel est le gouvernement qui est en place, quelles sont les actions qui sont en place. Je crois qu'il faut, dans une situation de cette nature, être assez prudent sur les anticipations qu'on peut faire. Il y a les élections qui n'ont pas encore eu lieu, il y a différents cas de figure qui peuvent se présenter. Je pense qu'il faut garder son calme et son sang-froid, même si chacun ici a conscience des risques potentiels forts qui peuvent exister. Mais on aura l'occasion de les débattre en temps utile. Je ne pense pas que le 2 juillet soit un moment particulier. Et, à titre personnel, enfin si c'est ce à quoi vous faites allusion, je serais assez interrogatif sur l'idée que ce Conseil prenne une position par rapport à des élections. Ça, ça peut être un débat important, qui anticipe d'ailleurs les travaux en cours. C'est peut-être là-dessus qu'il peut y avoir un débat, mais sur comment on réagit à quelque chose qui n'est pas avéré, je pense qu'il faut être prudent et attendre le bon moment pour le faire. Mais c'est mon sentiment.

Anne-Solenne DE ROUX

Sur les examens, Angèle, tout est prêt. À vrai dire, je pensais que vous aviez reçu l'information, donc j'ai demandé à ce que ce soit envoyé d'ici ce soir. Si vous n'avez pas l'information, vous m'écrivez. Parce que tout est calé.

Dina WAKED

Merci beaucoup. Je pense que nous pouvons en rester là pour aujourd'hui. Nous nous retrouverons encore une fois ce semestre, le 2 juillet. Je vous souhaite une bonne journée.

Dina WAKED lève la séance à 12 h 06.